

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Les élections anglaises

Premiers résultats — Hâtifs commentaires — Et nous?

Nous ne connaissons encore, au moment où nous devons écrire ces lignes, que le résultat d'une partie des élections anglaises; mais, d'ores et déjà, il apparaît que les conservateurs ont obtenu un très gros succès.

C'est qu'aussi bien, s'il est une chose qui, avec la victoire des conservateurs, ressorte nettement de l'élection, c'est que les travaillistes deviennent le deuxième grand parti et prennent, avec le rôle d'opposition officielle, celui d'héritier présomptif du pouvoir.

La-dessus la proportion des suffrages populaires recueillis par les divers partis fortifie encore les conclusions que l'on peut tirer du chiffre des députés.

Tout le régime parlementaire anglais suppose l'existence de deux grands partis capables, le cas échéant, de se remplacer au pouvoir. Des circonstances exceptionnelles peuvent faire surgir un parti nouveau, mais les nécessités internes du régime tendent toujours à ramener l'équilibre ancien.

Il est vrai que Lloyd George prétend qu'il y a, dans le manifeste électoral du parti, tout ce qu'il faudrait pour le justifier, s'il conservait le pouvoir, d'entreprendre le bouleversement du régime économique actuel.

Les partis, les cadres comptent pour beaucoup, mais ils n'annulent pas le facteur personnalité, dont l'importance apparaît d'autant plus marquée que les cadres officiels sont moins fixement arrêtés.

Qu'est-il donc advenu? qu'advient-il des grands chefs, de ceux dont la silhouette emplît l'horizon?

M. Asquith, vieux libéral, est tombé avec son parti. On avait dit que, défait, il renoncerait à la vie publique, mais les dépêches de ce matin semblent indiquer qu'il n'entend pas encore abdiquer.

M. MacDonald est réélu. Cela règle temporairement son sort: il restera chef du parti travailliste.

M. Sydney Baldwin est, lui aussi, élu. Mais est-il si sûr du lendemain? Il doit y avoir un certain nombre de gens qui ne lui pardonneront pas d'avoir jadis, alors qu'il était le maître du parlement, jeté son parti dans l'aventure électorale qui a entraîné, avec la défaite des conservateurs, l'accession au pouvoir des travaillistes.

Voici quelques jours à peine aussi que lord Beaverbrook, grand manœuvrier politique, disait: Le parti conservateur est un parti magnifique, qui n'a pas de chef; M. Lloyd George est un chef splendide, qui n'a pas de parti...

Si les circonstances avaient imposé la collaboration des deux vieux partis, on aurait pu prédire à M. Lloyd George un nouveau rôle ministériel de premier plan.

Peut-être M. Lloyd George touche-t-il à la fin de son rouleau... Mais, avec un pareil homme, relativement jeune encore, en pleine vigueur physique, toute prédiction pessimiste risque de porter à faux.

Et quel sera l'effet, pour nous Canadiens — car il en faut toujours revenir là — de ce changement de régime?

Peut-être, au point de vue économique, quelques concessions de portée peu considérable; plus certainement, au point de vue de la politique générale, une pression plus ou moins discrète pour nous amener à prendre une plus large part du faix

de la défense impériale. Et, vraisemblablement aussi, une tendance à resserrer les liens impériaux.

Omer HEROUX.

Lettre d'Ottawa

Les dessous de la grève de la maison Eddy

L'emploi des contremaitresses — Une question de moralité — Faux-fuyants — Le droit d'ancienneté aboli.

(Par Léo-Paul Desrosiers) Ottawa, le 29. — La ville de Hull et la grande compagnie canadienne Eddy célèbre par ses allumettes...

La compagnie Eddy elle-même a pu reconnaître que sa réputation n'était pas usurpée puisqu'elle est parvenue à conclure des négociations très délicates avec des représentants des unions catholiques et n'eût qu'à s'en féliciter.

Voici ce qui s'est produit. La compagnie a fermé ses portes pendant un certain temps pour effectuer des réparations, agrandir ses locaux, etc.

L'actualité

Du nanan rouge pour Dufurison

A six heures vendredi soir dernier, Dufurison est parti en coup de vent du bureau où il travaille. De toute la vitesse de ses jambes il s'est rendu auprès de son petit véhicule de journaliste de qui il a acheté la Presse et la Patrie.

Ses yeux troubles déjà vont droit aux photographies des quatre simplicités du matin. C'est-y pas étonnant? De penser que... murmurait-il, il regardait avidement il ne peut toutefois s'empêcher d'admirer l'encadrement des photographies...

Dufurison sans tarder davantage se met à lire l'événement complet rendu. Le titre sur huit colonnes lui apprend que les "quatre bandits sont morts chrétiennement"; le premier se montre brave; le second est calme; le troisième meurt de surprise; le dernier gémit. Et voilà que "chrétiennement" est expliqué. Plus loin, Dufurison frissonnant lit qu'un "mélange de cordes" titille le cou du plus jeune.

Quelle médecine à prendre qu'un "mélange de cordes". C'est parfaitement de nature à titiller le cou le plus robuste. "La justice inexorable (ce mot vaut un frisson à Dufurison) a suivi son cours." Le premier des condamnés "a fait la mort la plus courageuse, la plus stoïque et la plus brave (bravo belle accumulation) que l'on pouvait espérer..."

Des photographies de constables qui ont monté la garde en la nuit fatale, une autre photo montrant le drapeau noir hissé sur la prison, un dessin à la plume agrémentent le tout. Le dessin est peut-être un peu étrange: une femme — plutôt laide — essuie un énorme glaive sanglant, à ses pieds, gît un bonhomme occis selon toute apparence.

On reconnaît cette femme grâce au nom qu'elle porte écrit sur son ventre: La Justice. Dufurison, vulgaire à ses heures, trouve qu'elle a "une mauvaise gueule". Et il se hâte de reprendre sa lecture. Au fond l'histoire de la Patrie est pas mal semblable à celle de la Presse: quatre bandits ont été exécutés à Bordeaux ce matin. A part ça... Il faut remarquer, toutefois, que le style de la Patrie est notablement...

"Ce geste, le bandit le fit par bravoure ou par pudeur, peut-être devant ceux de sa race qu'il désignait comme un enfant d'Israël." Dufurison se sent déshonoré — autant que vous et moi.

"Une flamme indescriptible a passé dans son regard... mais le casque noir, brusquement posé sur sa tête, éteint cette flamme comme on mouche une chandelle"

Omer HEROUX.

Lettre d'Ottawa

Les dessous de la grève de la maison Eddy

L'emploi des contremaitresses — Une question de moralité — Faux-fuyants — Le droit d'ancienneté aboli.

(Par Léo-Paul Desrosiers) Ottawa, le 29. — La ville de Hull et la grande compagnie canadienne Eddy célèbre par ses allumettes...

La compagnie Eddy elle-même a pu reconnaître que sa réputation n'était pas usurpée puisqu'elle est parvenue à conclure des négociations très délicates avec des représentants des unions catholiques et n'eût qu'à s'en féliciter.

Voici ce qui s'est produit. La compagnie a fermé ses portes pendant un certain temps pour effectuer des réparations, agrandir ses locaux, etc.

L'actualité

Du nanan rouge pour Dufurison

A six heures vendredi soir dernier, Dufurison est parti en coup de vent du bureau où il travaille. De toute la vitesse de ses jambes il s'est rendu auprès de son petit véhicule de journaliste de qui il a acheté la Presse et la Patrie.

Ses yeux troubles déjà vont droit aux photographies des quatre simplicités du matin. C'est-y pas étonnant? De penser que... murmurait-il, il regardait avidement il ne peut toutefois s'empêcher d'admirer l'encadrement des photographies...

Dufurison sans tarder davantage se met à lire l'événement complet rendu. Le titre sur huit colonnes lui apprend que les "quatre bandits sont morts chrétiennement"; le premier se montre brave; le second est calme; le troisième meurt de surprise; le dernier gémit. Et voilà que "chrétiennement" est expliqué. Plus loin, Dufurison frissonnant lit qu'un "mélange de cordes" titille le cou du plus jeune.

Quelle médecine à prendre qu'un "mélange de cordes". C'est parfaitement de nature à titiller le cou le plus robuste. "La justice inexorable (ce mot vaut un frisson à Dufurison) a suivi son cours." Le premier des condamnés "a fait la mort la plus courageuse, la plus stoïque et la plus brave (bravo belle accumulation) que l'on pouvait espérer..."

Des photographies de constables qui ont monté la garde en la nuit fatale, une autre photo montrant le drapeau noir hissé sur la prison, un dessin à la plume agrémentent le tout. Le dessin est peut-être un peu étrange: une femme — plutôt laide — essuie un énorme glaive sanglant, à ses pieds, gît un bonhomme occis selon toute apparence.

On reconnaît cette femme grâce au nom qu'elle porte écrit sur son ventre: La Justice. Dufurison, vulgaire à ses heures, trouve qu'elle a "une mauvaise gueule". Et il se hâte de reprendre sa lecture. Au fond l'histoire de la Patrie est pas mal semblable à celle de la Presse: quatre bandits ont été exécutés à Bordeaux ce matin. A part ça... Il faut remarquer, toutefois, que le style de la Patrie est notablement...

"Ce geste, le bandit le fit par bravoure ou par pudeur, peut-être devant ceux de sa race qu'il désignait comme un enfant d'Israël." Dufurison se sent déshonoré — autant que vous et moi.

"Une flamme indescriptible a passé dans son regard... mais le casque noir, brusquement posé sur sa tête, éteint cette flamme comme on mouche une chandelle"

Omer HEROUX.

Lettre d'Ottawa

Les dessous de la grève de la maison Eddy

L'emploi des contremaitresses — Une question de moralité — Faux-fuyants — Le droit d'ancienneté aboli.

(Par Léo-Paul Desrosiers) Ottawa, le 29. — La ville de Hull et la grande compagnie canadienne Eddy célèbre par ses allumettes...

La compagnie Eddy elle-même a pu reconnaître que sa réputation n'était pas usurpée puisqu'elle est parvenue à conclure des négociations très délicates avec des représentants des unions catholiques et n'eût qu'à s'en féliciter.

Voici ce qui s'est produit. La compagnie a fermé ses portes pendant un certain temps pour effectuer des réparations, agrandir ses locaux, etc.

L'actualité

Du nanan rouge pour Dufurison

A six heures vendredi soir dernier, Dufurison est parti en coup de vent du bureau où il travaille. De toute la vitesse de ses jambes il s'est rendu auprès de son petit véhicule de journaliste de qui il a acheté la Presse et la Patrie.

Ses yeux troubles déjà vont droit aux photographies des quatre simplicités du matin. C'est-y pas étonnant? De penser que... murmurait-il, il regardait avidement il ne peut toutefois s'empêcher d'admirer l'encadrement des photographies...

Dufurison sans tarder davantage se met à lire l'événement complet rendu. Le titre sur huit colonnes lui apprend que les "quatre bandits sont morts chrétiennement"; le premier se montre brave; le second est calme; le troisième meurt de surprise; le dernier gémit. Et voilà que "chrétiennement" est expliqué. Plus loin, Dufurison frissonnant lit qu'un "mélange de cordes" titille le cou du plus jeune.

Quelle médecine à prendre qu'un "mélange de cordes". C'est parfaitement de nature à titiller le cou le plus robuste. "La justice inexorable (ce mot vaut un frisson à Dufurison) a suivi son cours." Le premier des condamnés "a fait la mort la plus courageuse, la plus stoïque et la plus brave (bravo belle accumulation) que l'on pouvait espérer..."

Des photographies de constables qui ont monté la garde en la nuit fatale, une autre photo montrant le drapeau noir hissé sur la prison, un dessin à la plume agrémentent le tout. Le dessin est peut-être un peu étrange: une femme — plutôt laide — essuie un énorme glaive sanglant, à ses pieds, gît un bonhomme occis selon toute apparence.

On reconnaît cette femme grâce au nom qu'elle porte écrit sur son ventre: La Justice. Dufurison, vulgaire à ses heures, trouve qu'elle a "une mauvaise gueule". Et il se hâte de reprendre sa lecture. Au fond l'histoire de la Patrie est pas mal semblable à celle de la Presse: quatre bandits ont été exécutés à Bordeaux ce matin. A part ça... Il faut remarquer, toutefois, que le style de la Patrie est notablement...

"Ce geste, le bandit le fit par bravoure ou par pudeur, peut-être devant ceux de sa race qu'il désignait comme un enfant d'Israël." Dufurison se sent déshonoré — autant que vous et moi.

Les conservateurs anglais sont assurés d'une majorité de 103 sièges sur tous les autres partis réunis

A 4 heures cet après-midi, les tories avaient 359 sièges, les travaillistes 137, les libéraux 37, et les autres partis 12.

M. MacDonald est réélu dans Aberavon — M. Asquith ne se retirera pas de la vie publique, quoique battu.

Londres, 30. (S.P.A.) — A 4 heures cet après-midi les résultats obtenus étaient comme suit: conservateurs 359; travaillistes 137; libéraux 37; autres partis 12; soit un total de 545 sièges. Il reste encore 70 sièges à venir. Même si les conservateurs ne prenaient pas un seul des sièges à venir, ils auraient une majorité assurée de 103 sièges sur tous les autres partis réunis.

REELECTION DE M. MACDONALD

Londres, 30. (S.P.A.) — Le premier ministre MacDonald a été réélu dans Aberavon. Il a reçu 17.724 voix et son adversaire libéral en a obtenu 15.624.

Le procureur général Patrick Hastings, dont la conduite dans l'affaire Campbell fut cause de la défaite travailliste en chambre, a été réélu dans Wallsend. Il a reçu 17.275 voix contre 15.672 pour son adversaire conservateur, M. S. Howard.

M. Winston Churchill a été élu dans la division d'Essex. Il fait partie du groupe constitutionnel.

M. ASQUITH FERA ENCORE DE LA POLITIQUE

Glasgow, 30. (S.P.A.) — Avant de partir de Glasgow pour Londres, le chef libéral Asquith, qui vient d'être défait dans la division de Paisley, a dit qu'il ne se retirera pas de la vie publique.

C'est la première fois qu'un libéral est défait dans cette division depuis 92 ans.

M. Asquith, quoiqu'il ait fait bonne contenance lorsqu'il a appris sa défaite, a admis plus tard qu'il est profondément déçu. Sans tenir compte des considérations de parti, tous admettent que la disparition de M. Asquith de la vie publique, même si elle n'est que temporaire, sera une perte réelle pour le pays. Tous ceux qui l'ont vu en Chambre lui reconnaissent des qualités incontestables.

Mlle BONDFIELD SE PLAINT D'AVOIR ETE VILPENTE

Londres, 30. (S.P.C.) — Mlle Margaret Bondfield, sous-secrétaire parlementaire du travail, qui vient de subir une défaite à l'élection d'hier, a dit que les conservateurs ont profité de son absence au Canada, pour affirmer des choses scandaleuses sur le parti travailliste et sur elle-même. Elle dit que ses adversaires ont abaissé les luttes politiques à un point rappelant les anciennes luttes dans les bourgs pourris, alors qu'on n'employait que la fausse représentation et la corruption.

LES PARTIS AVANT LA DISSOLUTION DES CHAMBRES

Londres, 30. (S.P.A.) — Au moment de la dissolution la Chambre des communes était composée comme suit: travaillistes 187; conservateurs 246; libéraux 156; unionistes de l'Ulster 11; indépendants 9; libéraux indépendants 2; nationaux 8; Sinn Féiner 1. Il y avait un siège vacant.

Bloc-notes

On oublie cela

Il faut souhaiter que les membres du conseil municipal montréalais lisent sans parti pris et avec intelligence la déposition du chef de police Bélanger que le président de l'enquête judiciaire, M. Coderre, a signalée à leur attention, dans une lettre dont les journaux ont parlé aujourd'hui. M. Brodeur et un autre échelonnèrent hier, en substance, à propos du chef Bélanger: "Il n'a contre lui que la déposition d'une femme de mauvais moeurs. Elle accuse, il nie."

Ragailardie

"Le souffle régénérateur et puissamment patriotique du libéralisme a passé hier sur Montréal, il l'a laissé ragailardie, pleine d'exubérance, d'enthousiasme, et en harmonie parfaite avec les grands principes préconisés par le distingué chef du gouvernement provincial, Hon. L.-A. Taschereau." Ainsi débute le compte rendu que l'envoyé spécial du Soleil à Montréal a télégraphié à son journal, en marge de l'assemblée de Sainte-Anne, mardi soir. Montréal sera sauvée, un juste y a passé, le libéralisme la régénérera, car M. Taschereau l'a "ragailardie".

Il en parle au moins

Un député québécois, M. Theriault, a pris la défense des fiches de M. Pâquet, il y a quelques heures, dans un comté rural. Son point de vue est celui du Soleil. Il fallait, dit-il, savoir quels sont ces "faux cultivateurs" qui inondent le Bulletin des Agriculteurs de leur prose antiministérielle. En fait, celui-ci a mis le ministère au défi de prouver la mauvaise foi de ses correspondants et le ministère n'a pas bougé. Les agronomes ont été priés de dire ce qu'ils en savaient, et ce travail peut légitimement leur être demandé, continue M. Theriault. Voici donc, après le Soleil, un député ministériel qui pose en principe que le gouvernement a droit de se servir des fonctionnaires publics pour mener des enquêtes secrètes sur ses adversaires, en d'autres termes qu'il peut en faire des mouchards et des informateurs. Pour qu'un garçon aussi pacifique et aussi sensé, d'habitude, que M. Theriault, adopte pareil point de vue, il faut que l'espèce de parti lui bouche singulièrement l'intelligence et le jugement. Se plierait-il donc au métier que M. Pâquet a voulu faire faire aux agronomes officiels, s'il était fonctionnaire, lui, M. Theriault? Il est des choses qu'on excuse parfois, et pitoyablement, quand on est député ou ministre, mais qu'on ne voudrait jamais faire soi-même. Nous voulons croire que c'est le cas du député de l'Islet. Pour le reste, le Soleil et M. Taschereau ne parlent pas du tout de l'affaire des fiches, non plus que le ministre responsable de MM. Pâquet et Savoie, M. Caron. Ils en sont encore tout gênés. Cela se comprend.

Qu'en penser?

On lira ailleurs un exposé des motifs qui ont décidé M. Victor Morin à donner sa démission comme membre de la Commission des sites et monuments historiques pour le Canada. L'exposé de ces motifs, ainsi que l'extrait de la lettre de M. Morin à M. Harkin, que le Devoir donne aujourd'hui, honorent le démissionnaire. La lutte pour le bilinguisme officiel continue. Il paraît bien que les anciens collègues de langue anglaise de M. Morin prennent une singulière attitude, s'ils prétendent que des inscriptions en français comme en anglais sur les plaques commémoratives de faits historiques approuvées par la Commission dans les provinces anglaises, notamment en Colombie Britannique, risqueraient de soulever l'hostilité dans ces lieux exclusivement anglophones.

SCRIBULE.

P. S. — Nous apprenons, à l'instinct, que Dufurison est à la dernière "bémite"...

N'est-ce pas faire en quelque sorte injure à la population anglaise de ces provinces, notamment de la Colombie britannique, que de la prétendre si fanatique et si mal disposée que cela envers une des deux langues officielles du pays? Au reste, l'expérience vaut d'être faite. On verra ensuite si ce sont les membres anglais de la Commission qui tendent à ce propos est ou non fondé. Nous nous refusons, pour notre part, à croire que parce qu'il y aurait du français avec de l'anglais sur les plaques commémoratives de la Commission, les Ontariens ou les Manitobains en ressentiraient de l'animosité contre la Commission, ses travaux, contre le français, et même contre la province de Québec.

On oublie cela

Il faut souhaiter que les membres du conseil municipal montréalais lisent sans parti pris et avec intelligence la déposition du chef de police Bélanger que le président de l'enquête judiciaire, M. Coderre, a signalée à leur attention, dans une lettre dont les journaux ont parlé aujourd'hui. M. Brodeur et un autre échelonnèrent hier, en substance, à propos du chef Bélanger: "Il n'a contre lui que la déposition d'une femme de mauvais moeurs. Elle accuse, il nie."

Ragailardie

"Le souffle régénérateur et puissamment patriotique du libéralisme a passé hier sur Montréal, il l'a laissé ragailardie, pleine d'exubérance, d'enthousiasme, et en harmonie parfaite avec les grands principes préconisés par le distingué chef du gouvernement provincial, Hon. L.-A. Taschereau." Ainsi débute le compte rendu que l'envoyé spécial du Soleil à Montréal a télégraphié à son journal, en marge de l'assemblée de Sainte-Anne, mardi soir. Montréal sera sauvée, un juste y a passé, le libéralisme la régénérera, car M. Taschereau l'a "ragailardie".

Il en parle au moins

Un député québécois, M. Theriault, a pris la défense des fiches de M. Pâquet, il y a quelques heures, dans un comté rural. Son point de vue est celui du Soleil. Il fallait, dit-il, savoir quels sont ces "faux cultivateurs" qui inondent le Bulletin des Agriculteurs de leur prose antiministérielle. En fait, celui-ci a mis le ministère au défi de prouver la mauvaise foi de ses correspondants et le ministère n'a pas bougé. Les agronomes ont été priés de dire ce qu'ils en savaient, et ce travail peut légitimement leur être demandé, continue M. Theriault. Voici donc, après le Soleil, un député ministériel qui pose en principe que le gouvernement a droit de se servir des fonctionnaires publics pour mener des enquêtes secrètes sur ses adversaires, en d'autres termes qu'il peut en faire des mouchards et des informateurs. Pour qu'un garçon aussi pacifique et aussi sensé, d'habitude, que M. Theriault, adopte pareil point de vue, il faut que l'espèce de parti lui bouche singulièrement l'intelligence et le jugement. Se plierait-il donc au métier que M. Pâquet a voulu faire faire aux agronomes officiels, s'il était fonctionnaire, lui, M. Theriault? Il est des choses qu'on excuse parfois, et pitoyablement, quand on est député ou ministre, mais qu'on ne voudrait jamais faire soi-même. Nous voulons croire que c'est le cas du député de l'Islet. Pour le reste, le Soleil et M. Taschereau ne parlent pas du tout de l'affaire des fiches, non plus que le ministre responsable de MM. Pâquet et Savoie, M. Caron. Ils en sont encore tout gênés. Cela se comprend.

Qu'en penser?

On lira ailleurs un exposé des motifs qui ont décidé M. Victor Morin à donner sa démission comme membre de la Commission des sites et monuments historiques pour le Canada. L'exposé de ces motifs, ainsi que l'extrait de la lettre de M. Morin à M. Harkin, que le Devoir donne aujourd'hui, honorent le démissionnaire. La lutte pour le bilinguisme officiel continue. Il paraît bien que les anciens collègues de langue anglaise de M. Morin prennent une singulière attitude, s'ils prétendent que des inscriptions en français comme en anglais sur les plaques commémoratives de faits historiques approuvées par la Commission dans les provinces anglaises, notamment en Colombie Britannique, risqueraient de soulever l'hostilité dans ces lieux exclusivement anglophones.

SCRIBULE.

P. S. — Nous apprenons, à l'instinct, que Dufurison est à la dernière "bémite"...

M. le juge Coderre envoie une lettre au comité exécutif

Le président de l'enquête sur la police signale le témoignage rendu lundi et mardi derniers par le chef de police — M. Brodeur a une entrevue avec Me Alban Germain.

La séance d'hier après-midi sur l'enquête de la police n'a duré que quelques minutes. Plusieurs témoins avaient été assignés pour la séance de l'après-midi mais comme Me Germain devait s'absenter pour le procès Delorme, il a fallu, en vertu du principe antécédemment posé, ajourner l'enquête. Le juge a annoncé en même temps qu'il se rendait à la demande de Mes Brossard et Lancôt et qu'il avait recommandé à M. A. A. Brodeur de suspendre le chef de police Bélanger. La lettre a été lue ensuite. En voici la teneur:

M. le président et MM. les membres de la Comm. exécutive, Hôtel de ville, Montréal.

Messieurs,

Sans vouloir anticiper sur mes conclusions et uniquement pour vous permettre de juger par vous-mêmes s'il y a lieu de laisser la direction de la police entre les mains de ce fonctionnaire en attendant la fin de l'enquête, je crois de mon devoir de vous signaler le témoignage rendu par le surintendant M. Pierre Bélanger, à l'enquête que je préside, les 27 et 28 octobre courants, et dont copie doit être en votre possession.

Dans l'espérance que la lecture de ce document vous sera utile, je me souscris,

Votre bien dévoué,

LOUIS CODERRE.

M. Brodeur a déclaré qu'il laissait au comité exécutif le soin de décider et la question serait considérée aussitôt la lettre du juge reçue. M. Brodeur a eu une entrevue hier après-midi avec Me Alban Germain. M. Brodeur a démenti la rumeur qui voulait que le chef ait offert de démissionner.

Me Paul-Emile Côté et le Dr L.-P. Désy déposent leur bulletin, dans Bonaventure

New-Carlisle, Québec, 30 (S.P.C.) — MM. Paul-Emile Côté, avocat de New-Carlisle, libéral, et le Dr L.-P. Désy, de Bonaventure, ont été mis en nomination hier pour l'élection partielle dans le comté de Bonaventure. On a tenu une assemblée contradictoire dans la salle paroissiale.

Les orateurs furent les candidats eux-mêmes et MM. Charles Marcell, J.-R. Kelly, C.-A. Paquet, député de Montmagny, Jules Langlais, député de Témiscouata, Eugène Marquis, Eugène Dussault, J. Gareau, de Québec, Poirier, préfet du comté, et le maire Gilker, de New-Carlisle, qui présidait l'assemblée.

L'ordre le plus parfait a régné et les discours ont porté sur l'administration Taschereau. Des assemblées ont lieu tous les jours dans les différentes paroisses du comté.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

négoier avec l'union, et non prendre des méthodes détournées et insidieuses pour arriver à ses fins. Disons aussi que la compagnie a présenté cette formule à chaque jeune fille individuellement afin d'en obtenir une signature au lieu de s'adresser à l'union qui étudie ordinairement ces documents avant de conseiller ses membres. Sur le point de l'union la formule a aussi été très ambiguë. Il n'y a qu'à la relire pour s'en convaincre. C'est vrai qu'on y retrouve les mots "heures de travail" à un endroit; mais certaines autres expressions sont plutôt à l'effet que la compagnie demande à ses employés de renier tout simplement l'union dont ils font partie.

LE SEXE DES CONTREMAITRES

Voilà pour la formule. Il y a aussi la question des contremaîtres pour les jeunes filles. Le clergé et la population de Hull en général, de même que les meres des jeunes filles qui travaillent à la compagnie attachent une grande importance à cette question. En 1919 la compagnie se rendit aux vœux de toute la population en adoptant la politique de mettre à la tête des jeunes filles qui étaient à son emploi des contremaîtresses. Ainsi les chances de mortels plus parfaites s'installaient à l'usine.

Aujourd'hui les administrateurs de la compagnie Eddy veulent changer tout cela. L'union leur a concédé le droit de mettre à la porte, si bon leur semblait, les contremaîtresses, et de les remplacer par d'autres, de choisir celles qu'ils jugeraient plus capables de bien remplir leur tâche. Mais elle s'oppose à ce qu'ils remplacent les contremaîtresses par des contremaîtres comme ils veulent le faire présentement, afin d'éviter aux jeunes filles des dangers certains que révéleraient alors pour elles l'usine où elles travaillent.

Voilà les principales causes de désaccord. Mais ce qu'il y a de plus odieux dans toute l'affaire, c'est que la compagnie, dans ses communications aux journaux, reconnaît le bien-fondé des réclamations de ses employés, mais refuse de les reconnaître en pratique. Ainsi sur la question des contremaîtresses, le président lui-même, un monsieur George H. Millen, écrivait au *Globe* d'Ottawa la phrase suivante: "Lorsque la manufacture ouvrira ses portes, des contremaîtresses et des inspectrices de sexe féminin seront employées dans l'usine, mais nous ne donnerons pas à ces contremaîtresses le droit d'employer ou de renvoyer les jeunes filles."

L'entente serait facile à ces conditions d'après les déclarations explicites des officiers des unions catholiques. Pourquoi l'entente ne se fit-elle pas alors? Nous nous souvenons épressés d'assurer le Père Bonhomme que la Compagnie n'avait pas la moindre intention de rescinder son contrat avec l'union", ajoute encore M. Millen. Pourquoi alors faire signer aux employés une formule qui équivaut à une demande d'emploi et qui, devant les tribunaux, abolirait certainement, si elle était signée, le contrat dont parle M. Millen. Et ainsi de suite. Pourquoi tant d'obscurités, lorsque tout pourrait être tiré au clair et mis au net en deux minutes?

En attendant un règlement, la grève prend une importance extraordinaire dans le district fédéral. La population de Hull, pour sa part, soutient les grévistes. Elle leur a fourni des fonds suffisants pour continuer leur campagne lorsqu'ils

ont tenu un *tag-day* à cet effet. Députés du comté et hommes publiés en vue ont épousé leur cause. Les journaux eux-mêmes passent des jugements assez roides sur la conduite des administrateurs de la compagnie Eddy. Jusqu'au monde politique qui s'en mêle, car l'une des têtes dirigeantes de la fabrique est un monsieur R. B. Bennett, de Calgary, ministre de la justice dans le dernier cabinet Meighen et célèbre par sa fameuse attaque contre M. Meighen lui-même, en 1914. Il accusait alors celui qui devait être plus tard son chef d'être le "mégacharme" de Mackenzie et Mann et les deux vieux partis de recevoir de fonds secrets des compagnies de chemins de fer à qui ils accordaient de connivence des subsides publics. M. Bennett est à Ottawa, il va sans dire, depuis le début de la grève.

Le sentiment public se tourne lentement contre la Compagnie, en cette affaire, depuis un mois que la grève dure sans interruption.

Léo-Paul DESROSIERS.

LE PROCES DELORME

LE VERDICT NE SERA PROBABLEMENT PAS RENDU AVANT CE SOIR — Me GENDRON EXPLIQUE LA PREUVE DE CIRCONSTANCES.

Le procès Delorme se terminera cet après-midi. Me Germain a commencé son plaidoyer à 9 heures et 30 minutes. Me Calder a répondu et le juge a prononcé son allocution. On ne croit pas que le verdict soit rendu avant quatre heures.

Me Lucien Gendron a exposé aux jurés hier en quoi doit consister la preuve de circonstances. "La preuve de circonstances, dit-il, est une preuve faite uniquement d'incidents, de faits sans force probante par eux-mêmes mais qui, pris dans un faisceau, font naître l'évidence. C'est une preuve souvent dangereuse parce qu'elle n'est basée que sur des interprétations personnelles à donner à des faits en soi indifférents. L'on sait en effet qu'un fait, même apparemment accusateur, peut avoir mille explications et la vie journalière indique que la vérité est plus souvent étrange que logique. S'il est donc très facile d'errer quant à l'explication à donner à ces faits, encore faut-il qu'ils soient prouvés hors de tout doute. Dans le procès Delorme les faits n'ont pas été tous prouvés hors de tout doute.

"En plus, dit Me Gendron, la preuve de circonstance doit se relier, s'expliquer. La Couronne doit en posséder tous les chaînons principaux. Or, dans le procès Delorme, elle a été impuissante à prouver l'absence ou la présence de Raoul, ses allées et venues, les allées et venues de l'abbé. Alors que la défense donne une version appuyée par des témoins des allées et venues de deux personnes, la Couronne reste à quia."

Avant le plaidoyer de Me Gendron, la défense a voulu faire témoigner plusieurs détectives pour discréditer le témoignage du détective Lajoie. Me Germain leur a demandé si ce dernier ne leur avait pas dit: "J'en tiens enfin une souptaine et je ne la lâcherai pas". Me Calder s'est opposé à ces témoignages et le juge Tessier a maintenu l'objection, parce qu'elle ne portait pas sur les faits. La défense a tenu à faire enregistrer la question de l'objection. Un juré s'est alors levé et a déclaré que pour lui il aimerait bien entendre la réponse.

Les élections anglaises

Les conservateurs obtiennent une belle victoire

Le chef libéral, M. Asquith est défait par un travailliste — Mlle Bondfield n'a pas eu de succès — Réélection de MM. Arthur Henderson, Austen Henderson, sir Hamer Greenwood et de lord Curzon.

DEPECHEs DE LA NUIT

Londres, 30 (S.P.A.) — Un vieux dicton veut que la Grande-Bretagne vote comme le Lancashire. Or, hier soir, les gains conservateurs sur les travaillistes et les libéraux dans le Lancashire laissent prévoir une majorité incontestable aux Tories. Sur 13 sièges dans la division de Manchester, ils en ont pris huit, alors qu'ils n'en avaient qu'un avant la dissolution du parlement. Ils ont aussi remporté des triomphes dans Newcastle, Northampton, Nottingham et autres centres industriels.

D'une manière générale la majorité que les candidats travaillistes élus ont obtenue semble moindre que l'an dernier, tandis que les majorités conservatrices sont plus élevées. Les libéraux, lorsqu'on n'avait encore reçu qu'environ la moitié des résultats, étaient défaits partout. Ils n'avaient pas un dixième des sièges dont le résultat était connu. Même leur chef a été défait.

L'ancien premier ministre Herbert H. Asquith est battu dans Paisley, comme plusieurs de ses collègues. Il n'a pas déclaré s'il se retirerait de la politique comme on le voulait. Le vicomte Curzon est élu dans Battersea-South.

Rien n'indique une dégringolade générale. Les travaillistes ont tenu leur bout. Ils ont perdu des sièges, mais par contre ils en ont gagné. Leurs majorités sont réduites, cependant. Ce sont les libéraux qui semblent le plus souffrir.

Les bourgs de Londres indiquent qu'à l'instar des petites villes, la capitale revient au giron conservateur. Le sous-secrétaire de l'aviation, William Leach, a été défait; 16,652 voix à 17,854 par le conservateur Gadie.

Arthur Ponsonby, sous-secrétaire des affaires étrangères, a été réélu dans la division Brightside de Sheffield. Le premier communiste élu est S. Saklatvala, il a défait le libéral qui l'avait battu à la dernière élection dans Battersea-North.

Un des résultats les plus significatifs est celui de sir R. B. Chadwick, conservateur. L'an dernier il fut défait par un libéral à une majorité de 849. Il vient d'être élu contre un travailliste par une majorité de 13,965 voix.

Le mari de lady Diana Manners, le major A. Duff Cooper, conservateur, a été réélu dans Oldham. Détails du vote:

Duff Cooper, conservateur, 37,419; sir Edward Grigg, libéral, 36,761; W. J. Tout, travailliste, 23,623. Le communiste Tom Mann n'a obtenu que 1,448 voix dans Nottingham East.

Mlle Margaret Bondfield, secrétaire parlementaire du travail, a été défait dans Northampton. Sir A. Holland, conservateur, a obtenu 15,970 voix; Mlle Bondfield, 15,923; et J. Manfield, libéral, 9,419.

DEFAITE DE Mlle BONFIELD

La défaite de Mlle Margaret Bondfield fait disparaître du parlement une figure remarquable. Elle était la première femme qui eût été désignée à une fonction ministérielle dans le gouvernement anglais. Elle était secrétaire parlementaire pour le ministère du travail depuis son élection en 1923.

Elle fut présidente du Congrès des trades-unions, honneur qui tombait pour la première fois sur les épaules d'une femme. Le ministre de la guerre, Stephen Walsh, a été réélu dans la division Ince de Lancashire. Il a obtenu 18,272 voix et son adversaire conservateur, 7,820.

John Robert Clynes, gardien du sceau et vice-leader de la Chambre, a été réélu dans la division Platting de Manchester, mais par une majorité moindre qu'à la dernière élection. Détail du vote: Clynes, 17,233; F. A. Holmes, conservateur, 16,228; E. Baker, libéral, 1,538.

Le ministre des pensions, M. F. O. Roberts, a été réélu dans West Bromwich.

La première élection travailliste annoncée fut celle de M. Arthur Henderson, secrétaire des affaires intérieures dont la majorité fut réduite à cause de l'intervention d'un candidat libéral. Le candidat travailliste Potts, dans Barnsley, est élu en dépit du retrait du candidat conservateur, mais sa majorité est réduite de 5,790 à 953.

Oxford qui manifesta des tendances libérales à la dernière élection semble revenir au giron conservateur. Le capitaine R. C. Bourne, conservateur, a été réélu. Il avait enlevé le siège aux libéraux à une élection partielle tenue en juin.

La première femme élue est Mlle E. Wilkinson, une nouvelle venue à la Chambre. C'est une travailliste.

J. A. Parkinson, contrôleur de la

Visitez nos Pépinières et Plantez cet Automne

Nos arbres, arbustes, conifères, rosiers, plantes vivaces sont acclimatés, rustiques, cultivés chez nous et garantis frais arrachés. Création de parcs et jardins, plans et devis gratuits.

J. P. THOMAS Horticulteur-paysagiste, propriétaire de pépinières 2820, BOULEVARD ST-LAURENT et LAVAL-SUR-LE-LAC ADRESSE POSTALE: Boîte 3002, Montréal. Tél. Calumet 1287

maison du roi et membre du gouvernement, est réélu dans Wigan.

Chose remarquable, les majorités conservatrices se sont accrues presque partout. Sir E. W. M. Grigg, élu dans Oldham, est un ancien secrétaire de Lloyd George.

Les conservateurs reprennent dans Manchester les sièges que les libéraux leur avaient enlevés à la dernière élection. La majorité de lady Astor dans la division Sutton de Plymouth, s'est accrue de 2,676 à 5,079.

Le ministre de l'Education, M. Charles P. Trevelyan, est réélu dans Newcastle-on-Tyne, mais sa majorité est réduite de 1,187 à 896. Austen Chamberlain est réélu dans la division West de Birmingham.

Sir Hamar Greenwood, conservateur, ancien secrétaire pour l'Irlande, est élu dans Walthamstow East. Il a obtenu 11,312 voix contre 8,246 pour le travailliste et 3,745 pour le libéral. C'est un gain conservateur. Sir Hamar demeurait autrefois à Whithy, Ontario. Il avait été défait en 1922 et en 1923.

Le vicomte Curzon est élu dans Battersea-South. Rien n'indique une dégringolade générale. Les travaillistes ont tenu leur bout. Ils ont perdu des sièges, mais par contre ils en ont gagné. Leurs majorités sont réduites, cependant. Ce sont les libéraux qui semblent le plus souffrir.

Les bourgs de Londres indiquent qu'à l'instar des petites villes, la capitale revient au giron conservateur. Le sous-secrétaire de l'aviation, William Leach, a été défait; 16,652 voix à 17,854 par le conservateur Gadie.

Arthur Ponsonby, sous-secrétaire des affaires étrangères, a été réélu dans la division Brightside de Sheffield. Le premier communiste élu est S. Saklatvala, il a défait le libéral qui l'avait battu à la dernière élection dans Battersea-North.

Un des résultats les plus significatifs est celui de sir R. B. Chadwick, conservateur. L'an dernier il fut défait par un libéral à une majorité de 849. Il vient d'être élu contre un travailliste par une majorité de 13,965 voix.

Le mari de lady Diana Manners, le major A. Duff Cooper, conservateur, a été réélu dans Oldham. Détails du vote:

Duff Cooper, conservateur, 37,419; sir Edward Grigg, libéral, 36,761; W. J. Tout, travailliste, 23,623. Le communiste Tom Mann n'a obtenu que 1,448 voix dans Nottingham East.

Mlle Margaret Bondfield, secrétaire parlementaire du travail, a été défait dans Northampton. Sir A. Holland, conservateur, a obtenu 15,970 voix; Mlle Bondfield, 15,923; et J. Manfield, libéral, 9,419.

DEFAITE DE Mlle BONFIELD

La défaite de Mlle Margaret Bondfield fait disparaître du parlement une figure remarquable. Elle était la première femme qui eût été désignée à une fonction ministérielle dans le gouvernement anglais. Elle était secrétaire parlementaire pour le ministère du travail depuis son élection en 1923.

Elle fut présidente du Congrès des trades-unions, honneur qui tombait pour la première fois sur les épaules d'une femme. Le ministre de la guerre, Stephen Walsh, a été réélu dans la division Ince de Lancashire. Il a obtenu 18,272 voix et son adversaire conservateur, 7,820.

John Robert Clynes, gardien du sceau et vice-leader de la Chambre, a été réélu dans la division Platting de Manchester, mais par une majorité moindre qu'à la dernière élection. Détail du vote: Clynes, 17,233; F. A. Holmes, conservateur, 16,228; E. Baker, libéral, 1,538.

Le ministre des pensions, M. F. O. Roberts, a été réélu dans West Bromwich.

La première élection travailliste annoncée fut celle de M. Arthur Henderson, secrétaire des affaires intérieures dont la majorité fut réduite à cause de l'intervention d'un candidat libéral. Le candidat travailliste Potts, dans Barnsley, est élu en dépit du retrait du candidat conservateur, mais sa majorité est réduite de 5,790 à 953.

Oxford qui manifesta des tendances libérales à la dernière élection semble revenir au giron conservateur. Le capitaine R. C. Bourne, conservateur, a été réélu. Il avait enlevé le siège aux libéraux à une élection partielle tenue en juin.

La première femme élue est Mlle E. Wilkinson, une nouvelle venue à la Chambre. C'est une travailliste.

J. A. Parkinson, contrôleur de la

SAINT-ANNE

Une assemblée de M. Dillon

LE CANDIDAT LIBERAL AINSI QUE MM. HONORE MERCIER, CHARLES QUÉRY, LEONCE PLANTE, HUSHION ET QUELQUES AUTRES ONT PARLÉ HIER SOIR À LA SALLE SAINT-JOSEPH

M. J.-H. Dillon a tenu hier soir une assemblée à la salle Saint-Joseph. Ce sera désormais jusqu'à l'élection, la série des assemblées locales où devant des salles plus ou moins vides des orateurs toujours les mêmes lanceront les foudres pour ou contre le gouvernement, avec les mêmes clichés et les mêmes variantes. Les gens s'y rendent le plus souvent par désœuvrement, histoire d'y fumer une pipe et de retourner se coucher après avoir absorbé une tranche d'éloquence. Les discours n'ont commencé qu'à 9 heures. La salle, vide au début, s'est rapidement remplie et luisant s'est il y avait un auditoire imposant.

M. CHARLES QUÉRY

M. Charles Quéry a été le premier orateur. Il a célébré la gloire du parti libéral qui a donné des écoles aux fils d'ouvriers et de cultivateurs. Le gouvernement a voulu que nous ne fussions pas des pelleurs de neige. Il a voulu que l'industrie, au lieu d'aller à l'étranger chercher des compétences, des chefs, vienne les chercher dans nos écoles techniques.

M. Charles Quéry donne l'impression d'un fort brave homme, facile à l'enthousiasme au point que l'on se demande s'il ne croit pas ce qu'il dit. Son front dégarni et luisant entouré d'une nuque de cheveux noirs, ses larges yeux lui donnent l'apparence d'un professeur de sciences expérimentales respectable.

M. JOS. CATARRA

Un ouvrier, M. Jos. Catarra parle de ses souvenirs de Saint-Sauveur de Québec. Il affiche un beau mépris des règles orthographiques et de celles de la syntaxe, mais il réussit à dire ce qu'il pense. Il déclare, par exemple, que les ouvriers, au lieu de se lamenter qu'il n'y a que des professionnels en chambre, devraient d'abord commencer à élire ceux qui se présentent.

Il trouve que M. Taschereau a un caractère "bref" et que "à première vue on croirait qu'il est pour nous assommer", mais qu'à le fréquenter on s'aperçoit en somme qu'il est un brave homme. "C'est, dit-il, le meilleur garçon du monde quand on n'a pas peur de lui parler en face et de choses sérieuses."

M. LEONCE PLANTE

Me Léonce Plante fait l'éloge de M. Dillon et raconte un trait de sa vie. Il rappelle qu'aux débuts de la carrière, il a vu Dillon sortir le dernier dix dollars qui lui restait en poche pour payer l'amende d'une

pauvre fille honnête qui avait volé un colifichet dans un moment d'oubli. Il voulait éviter à cette dernière d'aller en prison.

En mon ami Dillon, dit Me Plante, vous aurez avant tout un honnête homme, ce qui doit d'abord compter.

M. DILLON

M. Dillon parle en français. Il s'exprime, ma foi, fort bien et phrase est d'une pureté, d'une solidité grammaticale remarquables. Ses mots sont toujours choisis. Si nous examinons quelque peu la situation financière de la province, nous trouvons qu'après avoir pris la direction des affaires de la province alors que celle-ci se trouvait tout près de la ruine, le gouvernement Marchand a donné à la province un regain de vigueur. Il a surmonté toutes les difficultés et partant, évité les résultats funestes de l'administration désastreuse qui l'avait précédé. C'est le gouvernement Marchand et ceux qui lui ont succédé qui ont rendu notre province aussi forte, aussi active et aussi prospère.

Parlant des taxes imposées dans cette province, M. Dillon dit que les adversaires du gouvernement ont tort de prétendre que le peuple est plus taxé ici qu'ailleurs. Cela est faux, et le candidat libéral cite quelques chiffres pour le démontrer. La dette consolidée de la province est de \$58,500,000, pendant que l'Ontario doit plus de \$250,000,000, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, trois provinces dont la population est moindre que la nôtre, doivent autant sinon plus que notre province. La dette par capita dans la province de Québec, est de \$6,78, pendant que dans l'Ontario, elle est de \$11,31; dans la Colombie anglaise, de \$34,81; dans l'Alberta, de \$18,62; dans la Saskatchewan, \$13,30, et ainsi de suite pour toutes les autres provinces.

M. Dillon rappelle ce que le gouvernement a fait pour l'ouvrier et comment celui-ci peut maintenant donner une éducation solide à ses enfants. Le gouvernement a pris soin des enfants de l'ouvrier et pris des mesures telles que l'enfant de l'ouvrier avant de travailler doit posséder une instruction solide.

M. HONORE MERCIER

M. Honoré Mercier a fait un long éloge de M. Taschereau. Ce dithyrambe a été accueilli avec un froidier glacial et l'enthousiasme qu'avait soulevé M. Dillon est complètement tombé. M. Mercier d'une voix chantante a eu beau célébrer la valeur de son chef, en vanter les charmes, rien n'y a fait. Il a alors parlé de la colonisation:

AUTRES ORATEURS

M. J.-C. Walsh a parlé. Il a déclaré tout éréché aux électeurs que la majorité de la Chambre étant libérale, et que cette élection n'étant que partielle, ils avaient tout à gagner à rester libéraux.

MM. Arthur Geoffrion et Hushion ont prononcé quelques allocutions.

"Sous les régimes qui se sont succédés depuis 1897 et tout particulièrement sous les régimes Gouin et Taschereau, la colonisation, dit-il, a pris un essor et un développement jamais vus dans le passé. Et pourquoi? C'est que le gouvernement libéral a toujours cherché, par tous les moyens possibles, à lui rendre sa tâche moins pénible et moins difficile, à rendre son défrichement plus facile. Il y a 20 ans, le budget de la Colonisation était à peine de \$250,000, pendant que le dernier budget se chiffrait à \$800,000, et que le budget spécial voté dans le but d'aider le colon d'une manière plus efficace encore, se chiffrait à plus de cinq millions, ce qui signifie que durant les deux dernières années, le gouvernement libéral a consacré de sept à huit millions pour venir en aide à ceux qui vont s'établir dans les régions nouvelles.

Le résultat de cette politique a été que dans la région de l'Abitibi par exemple, s'échelonnent aujourd'hui toute une série de villages prospères qui donnent à notre province une population d'environ 18,000 âmes. Des églises et des écoles y ont été érigées, grâce aux subsides du gouvernement; des routes nombreuses sillonnent la région en tous sens; les colons reçoivent des primes de défrichement, peuvent se faire construire des maisons avec les subsides du gouvernement, enfin, tout l'aide que le colon désire, il le reçoit et d'emblée. Et dire qu'il y a à peine quatre ans, rien n'existait de tout cela. Ce qui a été fait dans l'Abitibi, le gouvernement l'a fait dans plusieurs autres régions maintenant ouvertes à la colonisation.

M. J.-C. Walsh a parlé. Il a déclaré tout éréché aux électeurs que la majorité de la Chambre étant libérale, et que cette élection n'étant que partielle, ils avaient tout à gagner à rester libéraux.

MM. Arthur Geoffrion et Hushion ont prononcé quelques allocutions.

A Vendre

9 plafonniers électriques à trois chaînes en cuivre, bols renversés en porcelaine. Prix avantageux. S'adresser à M. Deguise, au DEVOIR, 336, Notre-Dame Est.

La pipe Cavité a maintenant un bouquin solide

Nous avons eu, de France, une pipe solide, au bouquin à toute épreuve et c'est celle-ci qui est maintenant sur le marché, sauf quelques anciennes qui restent encore. Nous sommes sûrs des nouvelles et nous réparons les anciennes gratuitement.

Formes et grandeurs variées. Chez les marchands, au pas la poste, \$1.50

"CAVITE EXTRA" pipe de luxe \$3.50 E.-N. CUSSON, 588 SAINT-DENIS, MONTREAL

L'Amie de tout le monde

L'Assurance sur la vie a pris une nouvelle importance. Tout le monde en a besoin, la plupart des gens en veulent — c'est l'amie de tous. Il résulte de cette attitude nouvelle que les gens se demandent aujourd'hui:

"Suis-je assurable?"

"Comment puis-je obtenir suffisamment d'assurance sur la vie?" et la réponse se traduit par le nombre, toujours croissant, de polices souscrites.

Cette vogue de l'Assurance sur la vie n'est pas sans fondement. Le public comprend de plus en plus que l'institution de l'assurance sur la vie repose sur des bases solides, — que la pratique des assurances est assujettie à la surveillance sévère de l'Etat, — et que, si l'assurance sur la vie est une espèce de mutualité où chacun entre'aide son prochain, elle n'en est pas moins administrée selon des principes d'affaires éprouvés et reconnus.

—Service de diffusion de l'assurance sur la vie.



CALENDRIER

Le 30 octobre 1924.
JEUNE. Saint Quentin, martyr.
Lever du soleil, 5 h. 36.
Coucher du soleil, 4 h. 50.

LE DEVOIR — DERNIÈRE HEURE —

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 47.
Minimum 29.

M. Victor Morin démissionne comme membre de la commission des monuments historiques du Canada

Il proteste parce que cette commission ne veut placer du français sur les inscriptions que dans la province de Québec ou à quelques endroits où l'on rappelle des événements accomplis par des Français — Texte de la lettre à M. J.-B. Harkin

M. Victor Morin, président de la Société Historique de Montréal, a fait part de sa démission comme membre de la Commission des monuments historiques du Canada aux membres de la Société réunis hier soir en assemblée régulière à la bibliothèque Saint-Sulpice.

Cette communication a causé une vive surprise chez tous les membres, car la Société n'avait pas été étrangère à la nomination de M. Morin.

LETTRE DE DEMISSION DE M. VICTOR MORIN

J.-B. Harkin, Ecuyer,
Commission des sites et monuments historiques,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

Cette question m'amène, cher Monsieur Harkin, à vous dire qu'à mon regret je ne pourrai continuer à m'occuper des travaux de la Commission des sites et monuments historiques.

Lorsque j'ai accepté cette charge, j'étais sous l'impression qu'il s'agissait simplement de faire des suggestions sur des sites historiques à commémorer et de donner mon avis aux réunions de la Commission.

Or, j'ai constaté, depuis que je suis entré en fonctions, que la tâche est infiniment plus lourde. J'ai dû, en effet, dans l'espace de six mois, examiner plus de cent questions historiques et répondre à autant de communications qui m'étaient adressées à ce sujet, ainsi que préparer des inscriptions et des traductions.

En prenant cette détermination, j'ai voulu laisser votre Commission dans l'embarras au sujet d'un représentant de la province de Québec et j'ai cherché autour de moi si quelqu'un voudrait se charger de répondre à cette somme de travail que les devoirs de cette Commission imposent à ses membres.

J'ai trouvé dans la personne de M. A. Beaugrand-Champagne, professeur d'architecture à l'école des Beaux-Arts, dont l'adresse est au No 345 rue Bloomfield, un homme qui serait prêt à se charger de ce fardeau et qui s'intéresse depuis longtemps aux questions historiques.

Je vous prie d'agréer, cher M. Harkin, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Victor MORIN

LES LOYALISTES A SOREL

M. L'abbé Couillard-Després a traité ce sujet à la réunion de la Société historique de Montréal.

Sorel a commencé à recevoir des familles de loyalistes dès 1777, alors que le gouvernement britannique leur a cédé des concessions de terres dans la seigneurie de Sorel.

L'architecte French a fait un partage de la petite ville dans ce but; les rues, les emplacements et les places publiques ont été affublés des noms de la famille royale.

Le confèrencier a donné quelques détails sur les principales familles des loyalistes, comme les Jesser, les Nelson, les Pensier, les Doughty et autres.

Le confèrencier a donné quelques détails sur les principales familles des loyalistes, comme les Jesser, les Nelson, les Pensier, les Doughty et autres.

DEMAIN

Demain, le Devoir publiera, outre la partie ordinaire, les articles suivants: Lettre d'Ottawa, chronique de M. Michel, Le Normand, ses principales rubriques du samedi; Page littéraire (avec lectures variées), Chronique musicale de Fr. Pelletier, Page des enfants, Chronique de P. A. C. J., Page de variétés, etc.

LA LUTTE DANS SHERBROOKE

LES CONSERVATEURS TIENDRONT UNE GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR AU THEATRE MAJESTIC — M. PATE-NAUDE Y PARLERA — M. TASCHEREAU PORTERA LA PAROLE SAMEDI SOIR, A SHERBROOKE, ET M. SAUVE, MARDI — MISE EN NOMINATION DE M. ARMAND CREPEAU ET C.-E. THERRIEN

Sherbrooke, 30 (D.N.C.) — Suivant de près la grande assemblée libérale de mardi soir à l'hôtel de ville et l'appel nominal des candidats hier au même endroit un grand ralliement conservateur a été organisé pour ce soir même au théâtre "His Majesty".

M. Patenaude est attendu à Sherbrooke cet après-midi en compagnie de plusieurs autres orateurs. D'autre part, on annonce que M. Taschereau, premier ministre de la province, sera ici samedi soir et qu'une autre grande assemblée libérale sera tenue en notre ville à cette occasion.

Le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, sera ici mardi prochain, à une autre grande manifestation conservatrice au manège militaire de la rue Belvédère.

M. Armand Crépeau, oppositoniste et C.-E. Thérien, libéral, ont été mis en nomination hier dans Sherbrooke.

M. Crépeau prétend que la convention libérale qui a choisi M. Thérien est irrégulière mais lui a été choisie régulièrement et avec l'appui d'un certain nombre de libéraux mécontents.

M. McCrea, député de Sherbrooke aux Communes, désire faire élire M. Thérien parce que ce dernier a déjà fait deux termes comme député à Québec, et a fait beaucoup de bien au comté.

M. McNaughton dit que les finances de la province ne sont pas aussi bonnes que le prétendent les libéraux.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

M. J.-E. Perrault prend la défense du gouvernement Taschereau. Il dit que les libéraux ont mis de l'ordre dans les finances de la province.

LA SEANCE DE CET AVANT-MIDI A L'ENQUETE SUR LA POLICE

On interroge le détective Colangelo — Il n'a pas rencontré Gambino chez Roncari — Il n'est propriétaire d'aucune maison louche, rue Vitré — L'inspecteur Egan permet la mise en liberté de John Macey et d'Agnès Mahoney pour avoir indiqué un recel

Le détective Colangelo a été interrogé ce matin. Il ignore que le no. 4, rue Vitré, est une maison de désordre. Il n'y est jamais allé, ne connaît ni la maîtresse de jour ni la maîtresse de nuit.

Le 4 décembre, John Macey alias The Wop et sa compagne, Agnès Mahoney, ont été amenés au bureau des détectives par les détectives Philippe Bélanger, Maloney, Tourville et McCann.

John The Wop et sa compagne ont été relâchés le jour même sans qu'aucune plainte ait été portée contre eux.

Le détective Dumphy a déclaré qu'il avait parlé de la chose aux détectives Bélanger et Maloney et qu'ils lui ont dit: "N'en dites pas un mot et tout sera correct."

Le sergent Lamont déclare qu'il a vu amener The Wop et Agnès Mahoney au bureau et que le soir quand il est revenu pour reprendre son service, ils étaient partis.

Le détective Maloney a déclaré qu'il avait arrêté The Wop et sa compagne, rue Saint-Viateur, en compagnie des détectives Bélanger, McCann et Tourville.

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Yamachiche a été le théâtre d'une assemblée contradictoire passablement houleuse à la mise en nomination des candidats pour l'élection partielle de Saint-Maurice.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

LE CONSEIL VA-T-IL DESTITUER M. BELANGER?

D'après la charte, le comité doit faire un rapport au conseil sur la destitution ou la nomination d'un chef de service

Le comité exécutif n'a pas encore considéré la requête du juge Coderre, au sujet de la démission du chef de police; il n'a pas siégé ce matin et la convocation est faite pour demain matin.

M. Brodeur nous a déclaré qu'il exhalerait à la séance de demain la lettre de M. Coderre et le dossier de l'enquête touchant les témoignages du chef Belanger.

Sans anticiper sur les événements, plusieurs échevins croient définitive la démission du chef de police à cause du discrédit que l'enquête a jeté sur lui.

Le chef de police a le titre de chef de service et de directeur de la sûreté publique.

Une semaine d'histoire du Canada

M. l'abbé Lionel Groulx soumet un projet intéressant — Une série de leçons sur les archives.

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal et membre de la Société, a soumis un projet qu'il croit intéressant.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

M. Aegidius Fautoux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice, a proposé la formation au sein de la Société d'un comité des études canadiennes.

Le projet est agréé avec empressement et le conseil de la Société en fera l'étude.

De quoi demain sera-t-il fait?

Les clairvoyantes, les simples voyantes et les chromanciennes ne peuvent vous dire l'avenir. Un certain Médéric, qui, à l'époque médiévale, fut maître de Montréal, en avait un jour mis une à l'épreuve. Elle voulait un permis pour aller au parc Lafontaine.

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Yamachiche a été le théâtre d'une assemblée contradictoire passablement houleuse à la mise en nomination des candidats pour l'élection partielle de Saint-Maurice.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

A YAMACHICHE

ASSEMBLEE TRES HOULEUSE HIER APRES-MIDI, LORS DE LA MISE EN NOMINATION DE MM. GUILLEMETTE ET LADOUCEUR — M. DAVID A MAILLE A PARTIR AVEC LES INTERRUPTEURS

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — Yamachiche a été le théâtre d'une assemblée contradictoire passablement houleuse à la mise en nomination des candidats pour l'élection partielle de Saint-Maurice.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Prochain départ de missionnaires

On nous écrit: Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

LE PROCES DU NOTAIRE P.-E. BELANGER

Québec, 30 (D.N.C.) — Le juge Letellier, président des Assises, a commencé ce matin à entendre le procès du notaire P.-E. Bélanger, accusé d'avoir mal administré une succession au montant de \$100,000.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papouasie, et qui est venu passer dix mois au pays natal pour refaire sa santé.

A Wall Street

New-York, 30. — La cote était irrégulière en ouverture ce matin à Wall Street.

Le frère Joseph-A. Caron, de la congrégation des missionnaires du Sacré-Coeur, qui a passé douze ans au service de la mission de la Nouvelle-Guinée anglaise, ou Papou

FRANCE-RUSSIE

Deux notes sur la reconnaissance

TEXTE DU MESSAGE ENVOYE PAR HERRIOT SUR LA REPRISE DES NEGOCIATIONS AVEC LES SOVIETS RUSSES ET REPONSE DE CEUX-CI

Paris, 30 (S. P. A.) — Voici les textes de la note française et de la réponse de Moscou au sujet de la reconnaissance de la République soviétique.

LA NOTE FRANÇAISE

"Suivant la déclaration ministérielle du 17 juin 1924 et votre note du 19 juillet dernier, le gouvernement de la République, fidèle à l'amitié qui unit les peuples russe et français, reconnaît de jure à partir de cette date le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, comme gouvernement des territoires de l'ancien empire russe la où son autorité est acceptée des habitants et dans ces territoires comme successeurs des gouvernements russes précédents. Par conséquent, il sera prêt à établir immédiatement des relations diplomatiques régulières avec le gouvernement de l'Union au moyen de la nomination réciproque d'ambassadeurs.

"En vous avertissant de cette reconnaissance, qui ne peut affecter aucun engagement conclu ou traité signé par la France, le gouvernement de la République croit en la possibilité d'un accord général entre nos deux pays, sans la reprise des relations diplomatiques est la préface. "Sous ce rapport, il désire faire comprendre qu'il réserve expressément les droits des citoyens russes acquis en vertu d'obligations contractées par la Russie ou ses dépendants sous des régimes antérieurs, obligations dont le respect est garanti par les principes généraux du droit qui sont pour nous la règle de la vie internationale.

"Les mêmes réserves s'appliquent aux responsabilités assumées depuis 1914 par la Russie à l'égard de l'Etat français ou de ses dépendants.

"Dans cet esprit, le gouvernement de la République, désireux une fois de plus de servir les intérêts de la paix et de l'avenir de l'Europe, se propose de chercher avec l'Union un règlement juste et praticable qui permettra la restauration entre les deux nations de relations utiles et d'échanges normaux, lorsque la conscience française aura reçu l'apaisement auquel elle a droit.

"Dès que vous aurez fait savoir votre assentiment à l'ouverture de négociations d'un ordre général et plus particulièrement d'un ordre économique, nous accueillerons avec plaisir à Paris vos délégués munis de pleins pouvoirs pour rencontrer nos négociateurs.

"Jusqu'à conclusion satisfaisante des négociations, les traités, conventions et arrangements ayant existé entre la France ou les citoyens français et la Russie n'auront pas d'effet. Les relations individuelles légales formées avant l'établissement du pouvoir soviétique entre Français et Russes subsisteront et le règlement des comptes entre les deux Etats sera différé sous tous égards, toutes les mesures de conservation en France étant prises ou à la veille de l'être.

"Finalement, il importe qu'il soit compris une fois pour toutes que le principe de non-intervention dans les affaires intérieures régira les relations entre les deux pays. (Signé) HERRIOT.

REPONSE DE MOSCOU

La réponse soviétique se lit comme suit: "Le comité exécutif central de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a reçu avec la plus grande satisfaction la proposition du gouvernement français de restaurer pleinement et entièrement les relations diplomatiques régulières entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la France par l'envoi réciproque d'ambassadeurs et d'entamer immédiatement des négociations en vue d'instituer des relations amicales entre les peuples russe et français.

"Il exprime la confiance que toutes les questions mentionnées dans le télégramme du président du conseil de la République française en date d'aujourd'hui peuvent être réglées au moyen d'un parfait accord entre les deux gouvernements au plus grand avantage de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la France.

"Le comité central de l'Union des Républiques socialistes soviétiques attache la plus grande importance au règlement de tous les malentendus entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la France et à la conclusion entre elles d'un accord général capable de servir de base solide à leurs relations amicales.

"Guidés par le désir constant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques d'atteindre une réelle garantie de la paix générale dans l'intérêt de la classe ouvrière de tous les pays et de vivre en amitié avec tous les peuples, le comité exécutif central de l'Union des Républiques socialistes soviétiques attire particulièrement l'attention sur les immenses avantages qui découleront pour les deux pays de l'inauguration entre eux de relations économiques étroites et durables favorisant le développement de leurs forces productives et de leur échanges commerciaux.

"Comme le gouvernement français, le comité exécutif central de l'Union des Républiques socialistes soviétiques considère que la non-intervention mutuelle dans les affaires intérieures est une condition indispensable aux relations avec tous les Etats en général et avec la France en particulier, il accueille avec satisfaction la déclaration du gouvernement français à cet égard.

"En acceptant le choix de Paris comme le siège des négociations entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la France, le comité exécutif central informe le gouvernement français qu'il a donné instruction au conseil des commissaires du peuple et au commissariat des affaires étrangères de prendre toutes les mesures nécessaires pour ouvrir les négociations sans délai et les poursuivre jusqu'à une solution amicale des problèmes intéressants les deux Etats. Nous exprimons le ferme espoir

que ces questions seront totalement réglées dans l'intérêt des deux pays et de la paix générale".

La réponse russe porte la signature du président Kalinine, du premier ministre et du ministre des affaires étrangères Tchitcherine.

S. G. Mgr Rouleau et le pèlerinage canadien

Sa Grandeur Monseigneur F. Raymond-M. Rouleau, O.P., évêque de Valleyfield, a transmis la lettre suivante à M. Jules Hone, directeur des "Agences de Voyages Jules Hone" et organisateur officiel du Pèlerinage national canadien, à l'occasion de l'Année Sainte.

Valleyfield, 4 septembre 1924 "Monseigneur le Directeur, "Le comité des archevêques et évêques de la province de Québec vous a confié le soin d'organiser un pèlerinage national à Rome, au cours de l'Année Sainte". Je suis très heureux de ce choix qui honore votre maison et garantit à tous ceux qui auront le bonheur de faire ce pèlerinage, un excellent service.

"De tout cœur, nous bénissons cette entreprise, dont nous espérons le plein succès. Les heureux pèlerins iront porter au Saint-Père l'hommage de leur foi personnelle et l'assurance de la fidélité de nos populations au successeur de Pierre. L'un des principaux fruits qu'il recueillera auprès du tombeau des apôtres et sous la bénédiction du Père commun des fidèles, sera sans doute un amour plus fort et plus généreux de N. S. J.-C., et une dévotion plus tendre à l'égard de son vicaire, le chef visible de l'Eglise immortelle.

"Que le Seigneur vous assiste, M. le directeur, et que sa bénédiction accompagne tous les voyageurs! Dans leurs rangs, puissions-nous compter de nombreux fils de notre diocèse."

F. Raymond-M. ROULEAU, O.P., Evêque de Valleyfield.

Beau succès d'une caisse populaire

CELLE DE MONT-CARMELO, COMTE DE KAMOURASKA

Mont Carmel, Kam., 30. — Notre Caisse populaire a terminé le 30 septembre son onzième exercice. Le rapport est très encourageant pour une période de crise comme celle que nous traversons. Notre paroisse est exclusivement agricole et les cultivateurs ont eu beaucoup à souffrir du fait des mauvaises récoltes.

Le mouvement général de l'année s'élève à \$139,969.92, c'est une augmentation de \$11,206 avec l'an dernier.

Le mouvement général depuis la fondation de la Caisse est de \$1,439,347.17.

Il a été souscrit au cours de l'exercice 648 actions. Le capital social est maintenant de 3073 actions, dont 20 seulement ne sont pas entièrement acquittées, ce qui représente une somme de \$14,444.88.

Depuis sa fondation, la caisse a reçu \$1,113,590.75 en dépôts d'épargne. Sur ce montant, il a été retiré \$984,554.61. La balance aujourd'hui est de \$129,036.14.

Au cours de l'année, il a été déposé \$111,114.37.

Le total des prêts depuis onze ans est de \$426,058.72, et sur ce montant il a été remboursé \$283,553.08. Les prêts en cours sont donc de \$142,505.64.

Les prêts de l'année s'élèvent à \$53,415.65.

Les bénéfices de l'année atteignent \$7,039.57.

La caisse n'a pas encore perdu un sou.

L'actif est aujourd'hui de \$155,136 et l'encaisse de \$12,305.78.

Pour l'exercice clos, les actionnaires ont reçu 7 p.c. de dividende ou boni et les déposants 4 1/2 pour cent.

Au total, la caisse a payé \$4,993.30 en intérêts sur épargne et \$824.53 en boni sur les actions.

L'actif propre de la Caisse est de \$524,257. Le fonds de réserve est de \$4,905.75.

La Caisse compte actuellement 527 sociétaires, 550 déposants et 65 emprunteurs.

Nous espérons que notre Caisse continuera de prospérer et que tous les paroissiens voudront l'encourager en y faisant leurs dépôts.

Les caisses populaires en Gaspésie

Gaspé, 30. — Les caisses populaires se multiplient en Gaspésie. Il vient de s'en organiser deux nouvelles à Cloridyforme et à Saint-François-Xavier-de-la-Grande-Vallée.

A Cloridyforme, les officiers suivants ont été choisis :

Bureau de direction : M. Georges Côté, président; M. Xavier Poirier, vice-président; R. P. M. Gagné, secrétaire et gérant, et MM. Joseph Beaudoin et Georges Poirier.

Comité de crédit : M. Ludger Côté, président; M. Enoch Beaudoin et M. Paul Cotton.

Comité de surveillance : M. John Lesellier, M. Romulus Coulombe, R. Rodolphe Caron.

Voici les officiers de l'autre caisse :

Bureau de direction : M. Arthur Fournier, président; M. Cléophas Côté, vice-président; R. J. A. Bulois, secrétaire et gérant; M. Wilfrid Fournier et M. Ludger Minville.

Comité de crédit : M. Thomas Gagné, président; M. Thomas Fournier et M. Honoré Minville.

Comité de surveillance : M. Ovide Pelletier, M. Gilbert Caron et M. Irénée Richard.

A l'Immaculée-Conception

Vous aimez la partie de cartes en famille? Venez mardi et jeudi soir, les 4 et le 6 novembre, à la salle paroissiale, angle Rachel et Bordeaux.

La Ligue du Sacré-Coeur donne, ces deux soirs, son Euchre annuel, au bénéfice de ses oeuvres de piété et de charité.

Prix nombreux et de qualité. Vous pouvez les voir à la pharmacie Morin, angle Mont-Royal et Papineau où ils sont exposés. N'y manquez pas. (Communiqué)

Le théâtre de Monique

Deux piéces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir; un dollar l'exemplaire

L'ENTRETIEN DES GRANDES ROUTES

LES PROVINCES DEMANDERONT DES OCTROIS FEDERAUX. — PREPARATIFS D'UNE GRANDE CONFERENCE INTERPROVINCIALE DE LA VOIRIE POUR LA FIN DE NOVEMBRE, A TORONTO

Québec, 30. — Des représentants de l'Association canadienne des bonnes routes se sont réunis au château Frontenac, hier matin, afin de tracer les plans d'une conférence interprovinciale de voirie, qui doit avoir lieu à Toronto, les 25, 26 et 27 novembre, sous les auspices de l'association. Un programme provisoire a été proposé, discuté et adopté tel que proposé, sauf quelques légers changements.

A la réunion assistaient: MM. S. L. Squire, sous-ministre de la voirie, pour Ontario; J. L. Boulanger, sous-ministre de la voirie pour Québec; F. P. Regan, c.r. de St. Jean, N.-B.; W. Findlay, Toronto; J. A. Duchesnel, Québec; et G. A. McNamee.

L'association s'efforcera de faire comprendre que les chemins, bien que construits et entretenus par les municipalités et les provinces sont la propriété de la couronne et sont pour l'usage du public, qu'en raison de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord autorisant la dépense de deniers publics pour le bien général du Dominion, le gouvernement fédéral devrait aider à entretenir les chemins. De nouvelles démarches seront faites pour obtenir des octrois fédéraux.

Le programme provisoire de l'association fait observer que l'élimination des accidents étant l'un des grands problèmes du jour, il importe de l'étudier sérieusement. Un débat aura lieu sur la nécessité d'adopter des signaux de route uniformes, de protéger les passages à niveau. On suggérera que tous les chauffeurs soient obligés d'arrêter leurs voitures avant de traverser une voie ferrée.

La province de Québec sera probablement représentée à la conférence par: J. L. Perron, ministre de la voirie; J. A. Bégin, contrôleur du revenu provincial; M. J. L. Boulanger, sous-ministre de la voirie; M. Alexandre Fraser, ingénieur en chef du département des grandes routes.

Ce soir au Monument National

Ce soir, à 8 heures p.m., dans la grande salle du Monument National aura lieu un concert et une conférence pour les membres de la Fédération et les amis de La Bonne Parole. On peut se rendre en famille à ces soirées récréatives et les messieurs sont admis.

Il va chasser l'original à Kipawa

William B. Leeds, fils du grand industriel et financier du même nom, dont la mère épousa le prince Christophe de Grèce et qui attirera lui-même l'attention du monde entier lorsqu'il épousa il y a quelques années la princesse Xenia de Grèce, était de passage à Montréal hier, en route pour la région de Kipawa dans le nord-ouest de la province de Québec, où en compagnie de quelques amis, il va chasser l'original. M. Leeds, dont la fortune est colossale, voyage sur le réseau du Pacifique Canadien dans son wagon particulier, le "Constitution". Interviewé par un journaliste, le jeune magnat a déclaré qu'il aimait beaucoup Montréal, qu'il a déjà visitée d'ailleurs il y a plusieurs années. Il n'a jamais chassé en Canada, mais ce qu'il a entendu dire des régions du nord de Québec et de l'Ontario, lui a inspiré l'idée de tenter une expédition cet automne dans l'espoir de remporter chez lui une tête d'original. Le "Constitution" a passé la journée à la gare Windsor et a été attaché hier soir à un train à destination de Kipawa.

UNE FEMME D'ONTARIO RECOURRE SA SANTE

Désire que les autres connaissent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Mount Forest, Ont. — "Avant de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, j'étais faible et malade. Je demeurais alors à Ailsa Craig, et un jour, une amie vint et raconta son expérience avec le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et me conseilla d'en prendre une bouteille, ce que j'ai fait. Je devins plus forte et les douleurs cessèrent. Je suis contente d'avoir connu ce remède, et je pense qu'il est sans égal pour les femmes qui ont des maux de ce genre. Je ne puis trop hautement louer le Composé Végétal pour le bien qu'il m'a fait. Dès que je connais une femme qui souffre, je suis contente de lui en parler." — Mme Wm. Eidsdale, R.R. No. 1, Mount Forest, Ontario.



Les femmes de tout le Dominion trouvent la santé dans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Nous n'employons dans sa préparation aucune drogue nuisible — des racines et herbes seulement — et on peut le prendre en toute sûreté, même la mère qui allaite. Tous les pharmaciens le vendent.

Des soumissions cachetées endossées "Soumission pour bois" et adressées au sous-ingénieur en chef, le 25 novembre 1924 pour les articles suivants: Chine blanc; Pin de la Colombie anglaise; Pin résineux; Orme rond; Epinette ronde; Erable; Traverses de chemin de fer.

Soumission pour bois et traverses

Copie des spécifications pourront être obtenues sur demande à M. F. Leclair, ingénieur en chef. On ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. J.-F. TRIHEY, secrétaire.

Montréal, 24 octobre 1924.

Red River, Fort McPherson, Alaska. Le courrier quittera Edmonton le 24 novembre 1924 pour Hershel Island.

Arrivera-t-il avant vous chez votre client?

Bien sûr que non — si vous employez la Longue Distance, mais pouvez-vous courir le risque de perdre du temps? Nous transmettons maintenant beaucoup plus d'un million d'appels de Longue Distance par mois — parce que ces appels aident les marchands, grands et petits, à obtenir des résultats immédiatement.

Les statisticiens nous disent que nulle autre part les avantages du Longue Distance ne sont mieux appréciés qu'en Ontario et Québec. Il n'y a rien de plus sûr ou de plus rapide.

Quels sont les clients à qui vous pourriez vendre aujourd'hui si vous pouviez les atteindre? Appelez-les par Longue Distance avant que votre concurrent y songe!

F. G. WEBBER Gérant



CHAQUE NOUVEL ABONNE AJOUTE A LA VALEUR DE VOTRE TELEPHONE

Ces envois ne comprendront nécessairement que les lettres recommandées et ordinaires, les journaux et les colis d'un poids raisonnable, le tout dans l'ordre suivant: (1) Les lettres (a) recommandées, (b) non recommandées. (2) Les colis (marchandises, imprimés, etc.) recommandés au tarif des lettres, (a) recommandés, (b) non recommandés. (3) Les objets affranchis à un tarif autre que celui de la première classe, (a) recommandés, (b) non recommandés.

BIERE MOLSON advertisement featuring a large illustration of a steamship and text describing the beer's history and quality. The text includes 'Le Royal William fut le premier navire à traverser l'Atlantique ayant la seule vapeur comme force motrice. Il accomplit en 25 jours le voyage en Angleterre. Il avait été construit à Québec en 1830 puis conduit à Montréal pour y recevoir ses engins. Il jaugeait 630 tonnes, et mesurait 176 pieds de longueur, 29 de largeur et 17 de profondeur. Quand il partit de Québec le 4 août 1833 pour accomplir sa première traversée, la bière Molson comptait déjà 47 années d'existence!' and 'Fondée en 1786! La bière que votre arrière-grand-père buvait'.

ASPIRINE

Méfiez-vous des contre-façons!



Demandez

A moins que vous ne voyiez le nom de Bayer en croix sur le paquet ou les pastilles, vous n'obtienez pas les véritables aspirines Bayer reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins depuis plus de vingt-trois ans contre

- Rhumes Maux de tête
Maux de dents Lumbago
Néphrite Rhumatisme
Névralgie Douleurs

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer". Chaque paquet non décaché contient un mode d'emploi éprouvé. Les boîtes facilement maniables de douze pastilles ne coûtent que quelques cents. Les pharmaciens en vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100. Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-acétate de salicylate de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contre-façons, nous étamperons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

L'avancement des sciences

PREMIER RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

La réunion annuelle de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a eu lieu hier soir à l'Université.

Voici le rapport présenté par le secrétaire général de l'Association, le R. F. Marie-Victorin:

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences est encore tellement jeune que le rapporteur doit se borner, pour ce premier rapport général, à présenter la pensée qui a présidé à sa formation, à marquer les modalités de l'effort par quoi cette idée a graduellement pris corps, s'est précisée et exprimée sous la forme que nous lui connaissons: une fédération des sociétés savantes de langue française en Amérique.

— PERIODE D'ORGANISATION

C'est le 15 mai 1923, dans une réunion convoquée au Cercle Universitaire par la Société de Biologie, que fut envisagé pour la première fois d'une manière officielle, le projet de fédérer nos sociétés savantes de langue française.

Cette assemblée préliminaire se prononça en principe sur certains points essentiels, et constitua un Bureau provisoire chargé d'élaborer les constitutions de la fédération projetée.

Le Bureau provisoire se réunit les 11 juin et 20 décembre 1923; les 12 janvier et 26 avril 1924. Dès le 12 janvier 1924, le Statut était définitivement adopté et le Bureau régulier élu.

Ce Bureau dont les pouvoirs expirent aujourd'hui, se composait comme suit:

Président d'honneur: Mgr J. Vincent Piette; vice-président d'honneur: M. L.-J. Dalbis; président actif: Dr Léop. Pariseau; vice-président actif: Dr Gustave Archambault; 2ème vice-président actif: M. Germain Beaudet; secrétaire-général: Fr. Marie-Victorin; trésorier: M. Victor Doré; conseillers: R. P. L.-J. Morin, Dr. Ern. Gendreau, M. Pabbé L. Pineault, M. Edouard Montpetit, A. Fyon, Louis Bourgoïn, Jean Déry.

Le Bureau d'Association a poursuivi les travaux commencés par le Bureau provisoire dans les séances des 23 février, 22 mars et 26 avril 1924.

Enfin, toutes choses mises au point, on décida de faire l'inauguration officielle de l'Association par un banquet au Cercle Universitaire.

Cette inauguration qui eut lieu le 15 mai 1923 fut exceptionnellement brillante. Elle réunit outre des principaux représentants des sociétés fédérées, les sommités du clergé, du monde officiel, et du monde de l'éducation. Nos archives gardent le souvenir des déclarations faites et des engagements pris. Il se dégagea de ces très nettement l'impression très nette que l'ACFAS était sérieusement lancée, et que le mouvement débordait la personnalité même de ses promoteurs. Il n'y eut pour louer ce méritoire effort vers le développement scientifique canadien français.

II. PREMIERES ACTIVITES

Quoique la saison d'été qui s'ouvrait alors ne fut guère favorable à R. S. n'en commença pas moins à remplir sa mission.

Des rapports furent établis par l'entremise du président, le Dr Léop.

LA DIVINE "COMEDIE"

LE SEPTIEME COURS DE M. L'ABBÉ HENRI JASMIN A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

A peine ont-ils quitté le séjour des GOURMANDS, que Dante et Virgile, poursuivant leur marche, aperçoivent tout à coup avec surprise Ploutos, "le grand ennemi". C'est le dieu des richesses, de la convoitise, de l'âpre recherche des biens terrestres, de l'aveugle attachement à l'or et à l'argent. Création de la mythologie, ce dieu est encore ici un "démon" chargé de bien garder ceux qui exploitent pour toujours les fautes qu'ils ont commises par l'amour des richesses. Il vient d'une voix "raque" un refrain incompréhensible. Bien vite Virgile note la frayeur qu'en éprouve son compagnon. Pour le rassurer, il lui affirme nettement que ce monstre ne saurait lui larer le chemin, pas plus que Caron, Minos, Cerbère. Si le démon de l'or et de l'argent possède une indéniable puissance, son pouvoir demeure absolument inefficace devant la volonté de Celui qui régit "là où l'archange saint Michel a remporté son éclatante victoire sur les anges rebelles." Virgile impose donc silence au démon. Ce dernier n'a qu'à se repaître de la rage qui l'enflamme; et voilà qu'il tombe ramassé sur lui-même, comme il en est des "voies gonflées par la tourmente; elle tombent enroulées pèle-mêle dès que le mat se brise."

C'est alors que les deux pèlerins peuvent descendre au quatrième cercle et en faire l'examen. "Que la justice de Dieu est ici terrible! Quels tourments endurent ici les coupables!" Comme dans le gouffre de Charybde et de Scylla, les vagues d'une mer en furie ne cessent de s'échouer et de "se briser de l'un contre les autres", il se trouve dans le quatrième cercle un foule incalculable de réprouvés qui lancent des hurlements violemment jusqu'ici, s'entrechoquent violemment les uns contre les autres, poussent et font rouler, avec des efforts extrêmes, des fardeaux énormes appuyés sur leur poitrine (images de leurs accumulations et de leur attachement) et recommandent, sans jamais d'interruption, cette laborieuse besogne en parcourant de la sorte toute la moitié de l'enceinte d'abord, de gauche à droite s'ils appartiennent à la catégorie des AVARES, puis simultanément, de droit à gauche s'ils appartiennent à la catégorie des PRODIGES. Au point où ils se rencontrent, ils se frappent et se bousculent avec une extrême violence et s'injurient mutuellement. Pour se lancer l'insulte la plus amère et pour mieux se rappeler la vraie cause de leur perdition, au point de rencontre le prodige crie à l'avare: "Pourquoi RETIENS-TU?" et l'avare au prodige: "Pourquoi JETTES-TU?" Chacun revient ensuite sur ses pas pour recommencer éternellement le même trajet, le même labeur, les mêmes bousculades, les mêmes vociférations.

Bouleversé par les clameurs qu'il entend et par le chaos qui l'entoure, Dante cherche à obtenir des éclaircissements de la part de son maître sur les détenus du quatrième cercle. "Il s'agit, dit Virgile, de ceux qui ne savent rien faire avec mesure durant leur vie; ils dépensent trop abondamment, comme cela ressort des moqueries qu'ils se lancent réciproquement". Et le maître fait alors une mention spéciale pour une classe d'avares dont les excès ont laissé jusqu'en enfer un marque ineffaçable. Mais il est impossible d'en reconnaître aucun INDIVIDUELLEMENT, tant il y a de contrefaits. A la résurrection, cependant, on pourra les distinguer: les avares sortiront du sepulchre le poing bariolé, parce qu'ils ont passé leur vie à tout "retenir" fort soigneusement, tandis que les prodiges ont la tête "chauve", parce qu'ils auront gaspillé tous leurs biens et "dissipé jusqu'à leurs derniers cheveux", selon un ancien proverbe italien. Voilà en quoi consistent les conséquences de la parcimonie et de la prodigalité. Voilà de quoi réfléchir, continue le maître, sur la vanité des biens terrestres confiés à la Fortune. C'est pour ces biens que l'humanité demeure "insatiable" et ne cesse de se déchirer. Et maintenant, tout l'or qui a jamais existé et qui existera jamais, ne saurait satisfaire ces âmes réprouvées, tant la tyrannie du vice les poursuit jusqu'en enfer.

Après s'être exprimé catégoriquement sur ce point, Virgile fait remarquer à son disciple que le temps presse de plus en plus. Ils descendent tous deux au cinquième cercle. C'est dans le marais fangeux du Styx que les "irascibles" se débattent et se déchirent dans une implacable fureur. Eux aussi se voient d'éternelles injures et se sentent pour jamais acablés de

— Tu peux parfaitement la connaître; fais-toi présenter.

Il secoua la tête d'un air indifférent.

— Ainsi, c'est fini! Tu repousses cette magnifique alliance!... Aveugle que j'étais! hier je croyais à ton bon sens. Ma chère amie de Rennes, qui s'était chargée de sonder le terrain, venait de m'écrire en m'envoyant ce portrait en communication: je pensais que la lettre et le portrait te décideraient de suite... Et j'étais heureux... Ah! bien oui! Comptez donc sur quelque chose en ce monde!... ajouta Mme Aulon en roulant des yeux patétiques; une mère peut-elle être heureuse quand son fils repousse obstinément, follement le bonheur?...

— Puisqu'il en est ainsi, je me désintéresse de ton avenir; s'en chargera qui voudra! A quoi bon te proposer encore des jeunes filles? C'est la dixième que tu refuses!

— Pardon, c'est la douzième.

— Et pour aucun de ces refus tu n'as pu me donner une raison valable!

— Je croyais, au contraire, avoir toujours appuyé ma détermination sur quelque chose de très précis.

VOUS TROUVEREZ

que le Thé "SALADA"

"SALADA"

possède cette saveur qui rend le bon thé vraiment agréable.

NOIR, VERT OU MÉLANGÉ.

Viande ferme possédant ce goût particulier de la Mer

Un des fameux produits "VICTORIA"

"VICTORIA"

ALLEZ A QUEBEC PAR BATEAU

SANATORIUM DE BLOIS

\$15,000 EN PRIX

Service du Saguenay

ANTIKOR-LAURENCE

de la plus navrante et de la plus amère tristesse.

Service du Saguenay

WHITE STAR DOMINION LINE

Pour les gardes-malades

Retraites à la villa Saint-Martin

LA DIVINE "COMEDIE"

LE SEPTIEME COURS DE M. L'ABBÉ HENRI JASMIN A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

— Quoi donc?... Ah! oui, je me rappelle ce que tu m'as chanté trente-six fois: de la poésie, de l'idéal... que sais-je? Un cœur fait pour le tien, une âme assortie à la tienne... Eh bien! mon garçon, alors tu peux attendre, car je te certifie que cette âme-là est encore à naître; il n'existe pas au monde un pareil entêtement uni à une pareille absurdité!

— La voiture! Pour aller où? fit Mme Aulon se retournant tout d'une pièce.

— Mais à l'église.

— Ah! c'est vrai! c'est le Jeudi saint... Ma fol, tant pis! Je suis incapable de sortir aujourd'hui, je n'en puis plus, j'ai les nerfs malades et la tête brisée!... Ma petite, va dire à la maman que j'ai la migraine et que je suis forcée, à mon grand regret, de rester chez moi.

— La migraine! pauvre grand-mère!... dit l'innocente, appuyant doucement sa petite main sur le front ridé... Venez-vous, oncle

Marc?

Le jeune homme, hésitant, regarda sa mère; il souffrait de la sentir à ce point irritée contre lui, et n'eût point voulu la quitter sans emporter d'elle une parole plus douce.

— Venez-vous? répéta Marcelle.

— Va-t'en, Marc, fit Mme Aulon d'une voix brève, en regardant son fils avec des yeux froids.

— Ma mère...

— Va-t'en, te dis-je! Que je ne te revois pas aujourd'hui! tu m'énerveras, tu m'exaspéreras, tu me rendras malade!

Marcelle ouvrit des yeux étonnés et tristes; le lieutenant poussa un soupir, prit la main de la fillette et sortit.

— Pendant que cette scène avait lieu chez Mme Aulon, Geneviève et sa mère se rendaient à l'église. Toutes deux pensaient beaucoup, plus qu'elles ne parlaient.

Geneviève s'était levée tard après une nuit d'insomnie complète; le rude combat qu'elle se livrait à elle-même l'avait tenue en éveil. Il durait encore, hélas! et Mlle-Selmont devait déployer toutes les énergies de sa nature pour ne point se trahir vis-à-vis d'Odette.

— Non, se disait-elle, plus j'y réfléchis, moins je puis croire que Mme Aulon désire faire épouser Odette à M. Marc! Il doit y avoir là quelque méprise. Ou la chère enfant a mal entendu, ou il s'agit d'une autre Odette!... Je connais cette femme frivole, mondaine, affamée d'or et d'honneurs; si son fils aime une jeune fille sans fortune, elle pourra consentir au mariage après une lutte, et par condescendance pour son fils; jamais elle ne rève ce mariage avec enthousiasme, jamais elle ne témoignera à ce sujet la satisfaction profonde qui perçait dans ses paroles d'hier.

— Mais ce qui est le plus clair à mes yeux, ce sont les sentiments d'Odette!... Pauvre petite! elle a compris aussi qu'il pouvait y avoir erreur; elle essaye, je le vois, de refouler son espoir, de combattre son rêve!... Elle souffre!

— Hélas! il est probable que M. Aulon ne l'épousera pas... Qui sait pourtant?...

— En tout cas, j'ai trop souffert moi-même pour vouloir briser le cœur d'une autre, le sien surtout!... Douce et chère enfant que j'aime de toute mon âme!... Si vraiment il songe à la pauvre Geneviève, si pour elle il refuse les nouveaux partis qu'on peut lui proposer, s'il est assez généreux pour offrir le bonheur à l'abandonnée... non, mon Odette chérie, tu ne le sauras pas!...

Les jeunes filles entrèrent dans l'église illuminée comme aux plus beaux jours de fête. Le parfum de l'encens les enveloppa d'une atmosphère céleste; la splendeur des cérémonies liturgiques évoqua devant leurs âmes des visions de l'Au-Delà. Le cœur d'Odette s'emplit d'une paix infinie, d'une éternelle confiance en Dieu. A ses côtés, Geneviève, les yeux douloureusement attachés sur le tabernacle, répétait avec angoisse:

— Seigneur, donnez-moi la force!

Et la crise morale continuait, torturant, broyant, bouleversant la grande âme de Geneviève. D'un côté, elle voyait la plus inspersée, la plus exquise des consolations humaines, le plus noble et le plus profond des bonheurs terrestres; et de l'autre elle voyait si près, qu'elle croyait n'avoir qu'à étendre la main pour le saisir!... De l'autre côté, l'affection ardente et sainte que l'époux avait vouée à cette enfant, le dévouement sublime dont la beauté lui était un jour apparue, sollicitaient Geneviève à un acte héroïque et l'entraînaient vers des sommets resplendissants.

(A suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 336-337, rue Notre-Dame, Ed. A. Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité est de M. GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.)

VOUS TROUVEREZ

que le Thé "SALADA"

"SALADA"

possède cette saveur qui rend le bon thé vraiment agréable.

NOIR, VERT OU MÉLANGÉ.

Viande ferme possédant ce goût particulier de la Mer

Un des fameux produits "VICTORIA"

"VICTORIA"

ALLEZ A QUEBEC PAR BATEAU

SANATORIUM DE BLOIS

\$15,000 EN PRIX

Service du Saguenay

ANTIKOR-LAURENCE

de la plus navrante et de la plus amère tristesse.

Service du Saguenay

WHITE STAR DOMINION LINE

Pour les gardes-malades

Retraites à la villa Saint-Martin



Le plus Beau Choix de Fourrure de tout Montréal

Une maison spécialisée peut seule offrir un choix de fourrures susceptible de satisfaire la clientèle la plus difficile à contenter. C'est le cas de notre maison, dont les achats aux premières sources permettent en outre les prix les plus bas pour les qualités les plus fines.

Nous avons préparé pour la saison qui commence une collection de modèles nouveaux et très personnels, que nous présentons, dès maintenant, dans nos salons de la rue Saint-Denis.

CHAS DESJARDINS & CIE

130, Rue St Denis

FRS. DESJARDINS, J.-D. ADAM, Président, Sec.-Trés.

Noël en FRANCE

SERVICE DIRECT DE HALIFAX LE 11 DECEMBRE

"ARABIC"

REGINA (Nouveau) 7 déc. CANADA 14 déc.

WHITE STAR DOMINION LINE

Pour les gardes-malades

Retraites à la villa Saint-Martin



CUNARD ANCHOR-DONALDSON

Service régulier de passagers pour tous les ports britanniques de Montréal à Plymouth, à Cherbourg et à Londres

8 nov. 15 novembre 31 oct. 6 novembre 21 novembre

De New-York à Cherbourg et à Southampton

5 nov. 12 nov. 19 nov. 26 nov. 3 déc. 13 déc.

A Londonderry et à Glasgow

1 nov. 8 nov. 22 nov. 29 nov. 6 déc. 13 déc.

A Cobh (Queenstown) et à Liverpool

1er novembre 8 novembre 15 novembre 22 novembre 29 novembre 6 décembre 13 décembre

Escal. à Boston. Escal. à Halifax

DEPARTS DE NOEL

De Halifax, N.-E. † 8 DEC. SATURNIA à Glasgow † Départ de Portland, Me. 6 déc. 8 DEC. ANDANIA à Plymouth, à Cherbourg et à Londres 14 DEC. CARMANIA à Queenstown et à Liverpool

Pour renseignements complets, s'adresser à THE ROBERT REFORM CO., LTD. Montréal, ou auprès des agents locaux.

celle des marchands et hommes d'affaires, du samedi soir, 29 novembre, au mercredi matin, 3 décembre. On peut s'inscrire en s'adressant à la Villa Saint-Martin, tél. Cartierville 18, ou au Père Georges Lebel, 1043 est, rue Rachel, tél. Bélair 4363 ou 1320.

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

— Mais elle ne m'anoblirait pas! — Voilà une réponse! Tu serais allié à toutes les grandes familles bretonnes, tu aurais entrée dans tous les salons aristocratiques... Ne tourmente pas ainsi mes statuettes, je te prie! Mlle de la Roche-Hyver ne possède encore que deux cent mille francs; mais elle a des espérances... Et un nom, une situation sociale! A ta place, je défilerais de joie et d'orgueil! Puis elle est jolie! Regarde donc son portrait, malheureux!

— Elle tendait à son fils une grande carte-album représentant une jeune fille très brune, dont la figure un peu trop mince était éclairée par d'immenses yeux noirs et un malicieux sourire.

— Elle n'est point mal, fit le lieutenant; j'en ai vu de plus belles. D'ailleurs, vous savez que je ne borne pas mes aspirations à la beauté, non plus qu'à la noblesse et à la fortune.

— Que te faut-il alors? dis-le au moins!

— Mlle de la Roche-Hyver est pour moi une inconnue. Je ne saurais épouser une femme sans l'aimer, par conséquent sans la connaître.

COMMERCE ET FINANCE

Une autre banque qui disparaît

LA BANK OF MONTREAL ABSORBE LA MOLSONS BANK

Le nombre des banques à charte diminue avec une rapidité vraiment surprenante. Le ministre des finances, M. J. A. Robb, vient de donner son consentement à un projet d'absorption de la Molsons Bank, la seule entreprise familiale parmi les banques à charte, par la Bank of Montreal. Il reste à obtenir l'approbation des actionnaires des deux institutions et ensuite du gouverneur général en conseil. La Bank of Montreal prendra tout l'actif et assumera tout le passif de la Molsons Bank, à des conditions satisfaisantes, croit-on, pour les deux groupes d'actionnaires.

Les actionnaires de la Molsons Bank recevront deux actions de la Bank of Montreal plus un boni de \$30 en espèces pour chaque groupe de trois actions de la Molsons Bank. Les actionnaires de la Molsons Bank toucheront leur dividende trimestriel régulier au premier janvier prochain et les actions de la Bank of Montreal qu'ils recevront participeront aux dividendes à partir du premier décembre prochain.

La Bank of Montreal continuera tous les services de la Molsons Bank et les augmentera même. La Molsons Bank a 110 succursales presque toutes établies dans l'Ontario et le Québec, principalement dans l'Ontario. Il n'y a que cinq ou six succursales à l'ouest des Grands Lacs.

Le conseil d'administration de la Molsons Bank est constitué comme suit: F. W. Molsen, président; W. A. Black, vice-président; William Molsen Macpherson, William M. Birks, John W. Ross, J. M. McIntyre et A. G. Dawson.

La seule banque à charte canadienne qui fut une entreprise familiale disparaît. Il ne restera plus au pays que 12 banques à charte alors qu'il y en avait dix-huit au commencement de 1922.

Hier à la Bourse de Montréal, les actions de la Bank of Montreal se vendaient 249 et les actions de la Molsons Bank, 176. Le prix d'échange prévu dans le contrat qui vient d'être conclu accorde aux actionnaires de la Banque Molsens, la pleine valeur de leurs titres. Les deux banques payant à leurs actionnaires un dividende annuel de 12 pour cent. Depuis 1920 la Bank of Montreal payait en plus un boni de 2 pour cent.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Après l'absorption la Bank of Montreal aura un actif total de près de trois milliards de milliard de dollars, c'est-à-dire de 150 millions de plus que la seconde banque du pays. Comme capital et comme réserves, la Bank of Montreal aura dix millions de plus que la suivante. Les dépôts s'élevèrent à plus d'un demi-milliard.

Le marché des vivres

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier :

1924	1923
29 oct. 22 oct. 30 oct.	
Beurre, colis	1738 5.081 99
From., meules	2.985 3.456 4.957
Oeufs, caisses	1.571 4.743 4.582

La filature anglaise

Londres, 30. — Le Lancashire a près de 5 millions d'habitants; presque toutes les broches de la filature anglaise, au nombre de 56,720,000, et les métiers du tissage anglais, au nombre de 795,200, sont dans ce comté; 650,000 ouvriers sont occupés à faire marcher ces usines textiles.

Avant la guerre, l'Angleterre exportait 75 pour cent de ses tissus de coton aux Indes, en Chine, en Turquie; l'Allemagne était le meilleur client pour les filés du Lancashire. Avant la guerre, le nombre des broches anglaises représentait 44 pour cent de la puissance mondiale; cette part est descendue à 36 pour cent en 1924.

Les Etats-Unis, le plus grand producteur de coton du monde, diminuent leur production de coton, qui est tombée de 16 millions de balles, en 1914, à 11 millions en 1923, et eux-mêmes consomment de plus en plus de coton brut. L'industrie cotonnière anglaise doit payer le coton américain en dollars; elle veut donc voir le livre revenir au pair. La situation de la formidable industrie cotonnière du Lancashire, qui exportait, avant-guerre, plus de 3 milliards de francs-or, est dans une situation sérieuse.

Cours du change

Cours moyens le 30 octobre 1924: Montréal

Londres, livre sterling	4.52
Paris, franc	0.525
Bruxelles, franc	0.482
Rome, lire	0.435
Genève, franc	1.925
Amsterdam, florin	39.26
Madrid, peseta	13.51
Stockholm, couronne	1.262
Christiania, couronne	1.433
Copenhague, couronne	1.727
Rio de Janeiro, milreis	1.140
New-York, dollar	Pair à 1/32

Les chemins de fer français

Paris, 30. — Les recettes ferroviaires des grands chemins de fer français, qui ont été en augmentation depuis plusieurs mois, indiquent un surplus appréciable pour la période du premier janvier au 15 septembre de cette année, comparativement à l'an dernier. Le tableau suivant compare les recettes des différents réseaux:

Etat	883,506	731,659	151,847
P. L. M.	1,633,830	1,350,860	282,970
Nord	957,995	843,141	114,854
Orléans	805,485	696,047	109,438
Est	838,411	734,165	104,246
Midi	403,821	347,877	55,943
Als-Lor.	524,568	354,718	169,850

Aucun contrat n'a encore été accordé

Toronto, 30. — Un directeur de l'Abitibi Pulp and Paper Company a déclaré qu'aucun contrat n'avait encore été accordé pour le nouveau développement d'énergie hydro-électrique sur la rivière Abitibi, au Long Sault. La compagnie se propose de développer à cet endroit de 25 à 40,000 H. P. ce qui permettrait de porter son rendement quotidien à 1,000 tonnes de papier à journal.

BALANCE COMMERCIALE FAVORABLE

Le chiffre d'affaires du Canada à l'étranger s'élève de façon sensible.

Depuis 1920, au dire d'un rapport que vient de publier le Financial Post de Montréal, la balance commerciale du Canada marque chaque année une situation de plus en plus solide.

Bien que les industries canadiennes aient contribué dans leur ensemble à créer cette situation, il est à noter que le commerce d'exportation des bières canadiennes est l'une des caractéristiques saillantes.

On ne peut trouver la preuve dans le récent rapport des exportations de la Brasserie Frontenac, Limitée, de Montréal. Cette compagnie déclare en effet que le montant des commandes dont elle a pris charge pendant l'année excède de beaucoup le total de son commerce d'exportation en 1923, et que les commandes déjà inscrites pour le dernier trimestre établissent un record.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE BREWERIES ATTEINT UN NOUVEAU HAUT, DE MEME QUE LE DOMINION CANNERS — LE TORONTO RAILWAY A 111 3-4 — LE SOUTHERN CANADA POWER ET LE SPANISH SONT TRES VIGOUREUX

Dès l'ouverture, ce matin, à la Bourse de Montréal, le National Breweries s'est mis à monter et il a bientôt atteint un nouveau sommet de 59 5-8. Le cours s'est maintenu jusqu'à la fermeture et les dernières ventes se sont faites à 59 1-2. Le Dominion Canners, le Toronto Railway se sont aussi mis à monter dès le début. Le Dominion Canners est monté de 41 à 42 et pour des lots importants ce cours s'est maintenu. Le Toronto Railway s'est haussé jusqu'à 111 3-4 et il y est resté. Le président de la compagnie avait dit que l'action valait environ \$110, à la suite de la décision du conseil privé. Un bon nombre d'actionnaires entretiennent l'espoir de toucher plutôt \$120 que \$110.

Le cours de ces trois valeurs a été fort élevé au cours de la matinée. Le Southern Canada Power est passé de 70 3-4 à 72. Le Spanish River ordinaire s'est avancé de 1 point 1-8, de 100 3-4 à 101 7-8. La préférence Steamship, dont un grand nombre d'actions ont changé de mains, est montée de 55 à 57. L'action Ogilvie est passé de 325 à 330. La préférence Canadian Cement s'est améliorée de 3-4 de point. Le Price était faible tandis que le Laurénde avançait de 1-2 point. Le Dominion Textile a perdu un point.

Les actions de la Molsens Bank ont fait ce matin, 176. Chez les hors-cote le Tram-Power se traite à 11 7-8 et 12. La préférence United Securities, à 101.

Le dollar canadien est au pair; le franc français fait à Montréal, 0.525; le franc belge, 0.483 et la livre sterling, \$4.51 3-4.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL

Steel of Canada	25 à 18 1/2
National Breweries	59 1/2 à 58 1/2
570 à 595	59 1/2 à 58 1/2
Brazilian Traction	25 à 24 1/2
Canada Cement	57 à 56 1/2
Cons. Smelting	39 1/2 à 39
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Dom. Canners	59 à 58 1/2
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Montreal Power	115 à 114 1/2
Spanish River	111 3/4 à 111
Shawinigan	102 à 101 1/2
Toronto	111 3/4 à 111 1/2
Canada Cement	57 à 56 1/2
Cons. Smelting	39 1/2 à 39
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Dom. Canners	59 à 58 1/2
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Montreal Power	115 à 114 1/2
Spanish River	111 3/4 à 111
Shawinigan	102 à 101 1/2
Toronto	111 3/4 à 111 1/2

DE 11 H. A 11 H. 45 A.M.

Steel of Canada	35 à 79 1/2
National Breweries	370 à 59 1/2
570 à 595	59 1/2 à 58 1/2
Brazilian Traction	25 à 24 1/2
Canada Cement	57 à 56 1/2
Cons. Smelting	39 1/2 à 39
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Dom. Canners	59 à 58 1/2
Canada Steamship	115 à 114 1/2
Montreal Power	115 à 114 1/2
Spanish River	111 3/4 à 111
Shawinigan	102 à 101 1/2
Toronto	111 3/4 à 111 1/2

Cotes hors liste

Montréal Tram and Pow.	114 acheteur; 124 vendeur; 208 à 12; 20 à 11 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2
Belgo Can. Paper	92 acheteur; 92 1/2 vendeur; 30 à 92 1/2

Bourse de New-York

American Can	131 1/2
American Smelting	79 1/2
American Sugar	7 1/2
American Woolen	53 1/2
Amoco	36 1/2
Alchimi	12 1/2
Baldwin Locomotive	118 1/2
Baltimore and Ohi	61 1/2
California Petroleum	21 1/2
Canadian Pacific	149 1/2
Chandler Central	33 1/2
Chicago Rock Island	33 1/2
Coca Products	36 1/2
Cruicible Steel	54 1/2
General Electric	24 1/2
Imperial Paper	46 1/2
International Paper	46 1/2
Missouri Pacific	20 1/2
New York Central	107 1/2
Northern Pacific	107 1/2
Pan-American	50 1/2
Pennsylvania RR	42 1/2
Reading	42 1/2
Republic	24 1/2
Standard Oil	16 1/2
Studebaker	93 1/2
Texas Oil	40 1/2
Union Pacific	138 1/2
U.S. Rubber	39 1/2
Willis Overland	107 1/2

Bourse des mines

Atlas	3 1/2
Argonaut Gold	20 1/2
Baldwin	15 1/2
Beave Consolidated	18 1/2
Buckingham	4 1/2
Castle Brethway	70 1/2
Citron Consolidated	20 1/2
Coniagos	20 1/2
Cons. West Dome	15 1/2
Consolidated	17 1/2
Dome Mines	147 1/2
Gold Dale	18 1/2
Hollinger Consolidated	139 1/2
Indian	22 1/2
Kirkland	18 1/2
Lake Shore	289 3/8
McKin Dar Savage	11 1/2
Mining Corp. of Canada	22 1/2
Nipissing	590 600
Newray Mines Ltd.	28 1/2
Peteron Lake	6 1/2
Porcupine Crown	10 1/2
Preston East Dome	10 1/2
West Tree	22 1/2
Temiskaming	19
Teck Hughes	112 1/2
Tough Gold Mines	12 1/2
Virpond Consolidated	121 1/2
Wright Hargraves	260
Wigwam	33 1/2
Kirk. Rand.	40 1/2

Obligations du gouvernement canadien

5 1/2 p.c. novembre 1927x: 102.10 acheteur; 102.30 vendeur	102.10
5 p.c. Victoire 1927x: 102.70 acheteur; 102.55 vendeur	102.70
5 p.c. Victoire 1928x: 102.85 acheteur; 102.65 vendeur	102.85
5 p.c. Victoire 1929x: 102.90 acheteur; 102.70 vendeur	102.90
5 p.c. Victoire 1930x: 102.95 acheteur; 102.75 vendeur	102.95
5 p.c. Victoire 1931x: 103.00 acheteur; 102.80 vendeur	103.00
5 p.c. Victoire 1932x: 103.05 acheteur; 102.85 vendeur	103.05
5 p.c. Victoire 1933x: 103.10 acheteur; 102.90 vendeur	103.10
5 p.c. Victoire 1934x: 103.15 acheteur; 102.95 vendeur	103.15
5 p.c. Victoire 1935x: 103.20 acheteur; 103.00 vendeur	103.20
5 p.c. Victoire 1936x: 103.25 acheteur; 103.05 vendeur	103.25
5 p.c. Victoire 1937x: 103.30 acheteur; 103.10 vendeur	103.30
5 p.c. Victoire 1938x: 103.35 acheteur; 103.15 vendeur	103.35
5 p.c. Victoire 1939x: 103.40 acheteur; 103.20 vendeur	103.40
5 p.c. Victoire 1940x: 103.45 acheteur; 103.25 vendeur	103.45
5 p.c. Victoire 1941x: 103.50 acheteur; 103.30 vendeur	103.50
5 p.c. Victoire 1942x: 103.55 acheteur; 103.35 vendeur	103.55
5 p.c. Victoire 1943x: 103.60 acheteur; 103.40 vendeur	103.60
5 p.c. Victoire 1944x: 103.65 acheteur; 103.45 vendeur	103.65
5 p.c. Victoire 1945x: 103.70 acheteur; 103.50 vendeur	103.70
5 p.c. Victoire 1946x: 103.75 acheteur; 103.55 vendeur	103.75
5 p.c. Victoire 1947x: 103.80 acheteur; 103.60 vendeur	103.80
5 p.c. Victoire 1948x: 103.85 acheteur; 103.65 vendeur	103.85
5 p.c. Victoire 1949x: 103.90 acheteur; 103.70 vendeur	103.90
5 p.c. Victoire 1950x: 103.95 acheteur; 103.75 vendeur	103.95
5 p.c. Victoire 1951x: 104.00 acheteur; 103.80 vendeur	104.00
5 p.c. Victoire 1952x: 104.05 acheteur; 103.85 vendeur	104.05
5 p.c. Victoire 1953x: 104.10 acheteur; 103.90 vendeur	104.10
5 p.c. Victoire 1954x: 104.15 acheteur; 103.95 vendeur	104.15
5 p.c. Victoire 1955x: 104.20 acheteur; 104.00 vendeur	104.20
5 p.c. Victoire 1956x: 104.25 acheteur; 104.05 vendeur	104.25
5 p.c. Victoire 1957x: 104.30 acheteur; 104.10 vendeur	104.30
5 p.c. Victoire 1958x: 104.35 acheteur; 104.15 vendeur	104.35
5 p.c. Victoire 1959x: 104.40 acheteur; 104.20 vendeur	104.40
5 p.c. Victoire 1960x: 104.45 acheteur; 104.25 vendeur	104.45
5 p.c. Victoire 1961x: 104.50 acheteur; 104.30 vendeur	104.50
5 p.c. Victoire 1962x: 104.55 acheteur; 104.35 vendeur	104.55
5 p.c. Victoire 1963x: 104.60 acheteur; 104.40 vendeur	104.60
5 p.c. Victoire 1964x: 104.65 acheteur; 104.45 vendeur	104.65
5 p.c. Victoire 1965x: 104.70 acheteur; 104.50 vendeur	104.70
5 p.c. Victoire 1966x: 104.75 acheteur; 104.55 vendeur	104.75
5 p.c. Victoire 1967x: 104.80 acheteur; 104.60 vendeur	104.80
5 p.c. Victoire 1968x: 104.85 acheteur; 104.65 vendeur	104.85
5 p.c. Victoire 1969x: 104.90 acheteur; 104.70 vendeur	104.90
5 p.c. Victoire 1970x: 104.95 acheteur; 104.75 vendeur	104.95
5 p.c. Victoire 1971x: 105.00 acheteur; 104.80 vendeur	105.00
5 p.c. Victoire 1972x: 105.05 acheteur; 104.85 vendeur	105.05
5 p.c. Victoire 1973x: 105.10 acheteur; 104.90 vendeur	105.10
5 p.c. Victoire 1974x: 105.15 acheteur; 104.95 vendeur	105.15
5 p.c. Victoire 1975x: 105.20 acheteur; 105.00 vendeur	105.20
5 p.c. Victoire 1976x: 105.25 acheteur; 105.05 vendeur	105.25
5 p.c. Victoire 1977x: 105.30 acheteur; 105.10 vendeur	105.30
5 p.c. Victoire 1978x: 105.35 acheteur; 105.15 vendeur	105.35
5 p.c. Victoire 1979x: 105.40 acheteur; 105.20 vendeur	105.40
5 p.c. Victoire 1980x: 105.45 acheteur; 105.25 vendeur	105.45
5 p.c. Victoire 1981x: 105.50 acheteur; 105.30 vendeur	105.50
5 p.c. Victoire 1982x: 105.55 acheteur; 105.35 vendeur	105.55
5 p.c. Victoire 1983x: 105.60 acheteur; 105.40 vendeur	105.60
5 p.c. Victoire 1984x: 105.65 acheteur; 105.45 vendeur	105.65
5 p.c. Victoire 1985x: 105.70 acheteur; 105.50 vendeur	105.70
5 p.c. Victoire 1986x: 105.75 acheteur; 105.55 vendeur	105.75
5 p.c. Victoire 1987x: 105.80 acheteur; 105.60 vendeur	105.80
5 p.c. Victoire 1988x: 105.85 acheteur; 105.65 vendeur	105.85
5 p.c. Victoire 1989x: 105.90 acheteur; 105.70 vendeur	105.90
5 p.c. Victoire 1990x: 105.95 acheteur; 105.75 vendeur	105.95
5 p.c. Victoire 1991x: 106.00 acheteur; 105.80 vendeur	106.00
5 p.c. Victoire 1992x: 106.05 acheteur; 105.85 vendeur	106.05
5 p.c. Victoire 1993x: 106.10 acheteur; 105.90 vendeur	106.10
5 p.c. Victoire 1994x: 106.15 acheteur; 105.95 vendeur	106.15
5 p.c. Victoire 1995x	

LA VIE SPORTIVE

A mon avis . . .

Les amateurs du sport de la boxe amateur qui ont assisté à la séance de boxe organisée par l'Association athlétique d'amateurs Nationale, le 14 octobre, ont été témoins de combats très intéressants, mais un cours de cette soirée un pénible accident est arrivé car dans le combat principal l'un des combattants, Louis Long, s'est fait casser la mâchoire par le champion de la province de Québec, Georges Chabot, et comme on le comprendra facilement ce pugiliste amateur a dû avoir recours aux soins du médecin et cet accident lui occasionnera des dépenses élevées.

Les officiers du Y.M.H.A. ont décidé d'organiser une séance à son bénéfice qui aura lieu le 5 novembre à l'association de la rue Saint-Urbain alors qu'un programme très intéressant sera offert aux fervents de ce sport. Les athlètes des divers clubs amateurs de Montréal ont offert leurs concours pour cette séance et toutes les associations ont promis de faire quelque chose pour cet athlète afin de lui venir en aide. Mais cela n'est pas suffisant et il faut nécessairement que le public fasse sa part pour venir au secours de Long et il est à espérer que les sportsmen se donneront rendez-vous au Y.M.H.A. mercredi soir prochain.

Les dépêches nous annoncent la semaine dernière que le promoteur Tex Rickard avait soumis une liste de boxeurs qu'il croyait qualifiés pour participer au tournoi qui devait décider du titre de champion poids plume de l'univers, titre laissé vacant par la retraite de Johnny Dundee, et parmi les boxeurs suggérés par le promoteur américain apparaissait le nom de Léo Kid Roy, champion du Canada. Nous espérons voir la Commission de l'Etat de New-York accepter la suggestion de M. Rickard, mais à notre grande surprise les dépêches d'hier annoncent que le protégé de Raoul Godbout ne participerait pas à ce concours et que par conséquent notre compatriote ne pourrait concourir pour ce titre.

Nous ne pouvons comprendre la raison pour laquelle les commissions de la métropole américaine ont méconnu les droits de Godbout car s'il faut en croire les dires de M. Alex. Moore, tous les promoteurs de l'autre côté de la ligne quarante-cinquante sont anxieux de mettre Roy à l'affiche aux soirées qu'ils organisent et le promoteur Montélié a fait l'impossible pour décider M. Moore à faire battre notre champion aux Etats-Unis mais comme notre promoteur local n'était pas chargé des intérêts de Roy, il n'a pu conclure d'arrangements. L'anxiété des promoteurs américains démontre clairement que la valeur de notre compatriote est reconnue aux Etats-Unis et que la commission de New-York a commis une grave erreur en ne choisissant pas le protégé de M. Godbout comme l'un des candidats au championnat poids plume du monde.

Roy est peiné de la décision de la commission mais il ne se décourage pas, car hier, il nous déclarait qu'il forcerait la commission de New-York de le reconnaître comme un aspirant sérieux en battant tous les pugilistes américains qui lui seront opposés et Roy se propose de faire de Billy De Foe sa première victime. Aux amateurs montrealais d'aller encourager lundi soir prochain afin de lui aider à obtenir justice de ceux qui ont la direction des grands combats pour le championnat.

X.-E. NARBONNE

LES QUILLES

Voici les résultats des parties jouées sous les auspices de l'Association des Quilles de Montréal.

CLASSE "A"	
Canadian National	
Parmelle	189 157 180 - 526
Jeanotte	157 141 167 - 465
Pearson	157 159 168 - 484
Dawse	176 143 176 - 495
Jaemal	193 176 186 - 555
Totaux	872 776 877 - 2525
James Strachan	
Bunney	177 188 186 - 551
Gondreau	152 168 204 - 524
Skelly	168 181 189 - 538
Brown	153 157 166 - 476
Labelle	179 231 181 - 591
Totaux	829 925 926 - 2680
BELGEO	
Duchesse	179 171 177 - 527
McDonald	167 164 192 - 523
La Bossière	166 154 129 - 449
Fink	159 174 164 - 497
Takefman	214 167 149 - 530
Totaux	885 827 811 - 2523
KARRY'S PEELE	
Ryan	202 183 190 - 575
Rice	197 181 187 - 565
Miller	162 200 181 - 543
Cabana	171 207 179 - 557
Tahamont	176 141 123 - 440
Totaux	908 912 860 - 2680
Karry's Ste-Catherine	
W. Karrys	174 204 145 - 523
Phillips	147 176 140 - 463
Thompson	154 169 191 - 514
Thibault	230 180 212 - 622
Penoyer	131 153 192 - 526
Totaux	886 882 880 - 2648
National A.A.A.	
Poirier	228 201 207 - 636
Mercier	147 166 174 - 487
McAureux	157 162 168 - 487
McAureux	152 190 169 - 511
Foucher	153 221 184 - 564
Totaux	838 910 902 - 2650
Strachan Gris	
Bysson	156 121 173 - 450
Bédard	130 161 139 - 430
Sparéy	165 125 187 - 477
Desautels	150 161 225 - 536
Talbot	205 179 160 - 544
Totaux	856 747 889 - 2492
BESSNER	
M. J. Mahoney	157 180 192 - 529
Levy	137 181 181 - 499
M. Mahoney	200 192 - 392
Moir	137 177 192 - 506
C. Mahoney	268 158 223 - 649
Bessner	169 144 165 - 478
Totaux	867 859 964 - 2690

LEO KID ROY S'EST REMIS A L'ENTRAINEMENT HIER

La vente des billets pour la soirée de boxe de lundi soir prochain, au Monument National, alors que Léo Kid Roy et Billy De Foe feront les frais de la rencontre principale, est commencée depuis hier matin et déjà un grand nombre de sièges ont été retenus et tout fait prévoir que tous les billets seront vendus et qu'un grand nombre d'amateurs ne pourront avoir accès à la salle. Ceci démontre clairement l'intérêt que l'on porte à la rencontre du 5 novembre et l'attente de la plus intéressante et la plus importante encore organisée entre poids plume à Montréal et même au Canada.

Léo Kid Roy, après s'être reposé mardi, s'est remis à l'entraînement hier et ceux qui se sont rendus à la salle du National pour voir le protégé de Raoul Godbout à l'œuvre ont été surpris de la grande forme de notre champion et la confiance est grande chez les partisans du boxeur canadien et l'on offre à parler de fortes sommes sur ses chances. Les plus chauds supporters de Roy se déclarent même prêts à parier que le boxeur local mettra son rival hors de combat.

Roy s'est entraîné hier en compagnie de Jack Ward, Ted Cossette, Eugène Demers, Georges Girardin et Jake Cohen. Léo a mené le bal à une vive allure et après avoir fait quinze rounds de boxe il paraissait encore frais. Roy continuera ses exercices jusqu'à samedi soir et dimanche il se contentera de faire de la marche et quelques exercices.

LES SERIES DE LA LIGUE INTER-ASS'N

Les jouées disputées dans les séries de la ligue de quilles Inter-Association ont donné les résultats suivants:

C. de C. MONTREAL	
Mulcair	167 174 159 - 500
Griffin	139 166 175 - 521
Layden	113 116 137 - 366
Kelly	190 177 211 - 578
Mahoney	164 143 140 - 447
Totaux	816 866 822 - 2444
M.A.A.A.	
Darling	157 152 174 - 483
Gibbs	148 194 213 - 555
Lester	158 120 143 - 421
Foster	178 140 155 - 473
Brown	168 187 202 - 557
Totaux	809 793 837 - 2489
C. de C. Montréal gagne 2 parties.	
NATIONAL VIOLET	
Lintault	175 220 186 - 581
Charleau	225 191 155 - 571
Boudeu	183 154 186 - 503
Meunier	148 159 200 - 507
Bénard	157 173 204 - 534
Totaux	888 897 943 - 2628
LAFONTAINE	
Charron	179 129 - 308
Fillon	202 161 168 - 531
Boyer	189 145 179 - 513
Charbonneau	208 127 148 - 483
Paradis	190 169 156 - 515
Lanouette	181 - 181
Totaux	968 731 832 - 2531
National Violet gagne 2 parties.	
NATIONAL BLANC	
Jacmain	173 184 152 - 509
Demers	145 144 178 - 467
Lecavalier	178 168 147 - 493
Lamoureux	187 147 164 - 498
Foucher	170 164 165 - 499
Totaux	853 807 806 - 2466
R. R. - Y.M.C.A.	
Bunney	202 191 166 - 559
Pearson	212 142 187 - 541
Boons	187 172 176 - 535
Bennett	175 154 155 - 484
Mann	153 179 184 - 516
Totaux	909 838 868 - 2615
R.R. Y.M.C.A. gagne trois parties.	
NATIONAL GRIS	
Minault	195 170 201 - 566
Desjardins	161 170 169 - 503
Gendron	160 176 183 - 519
Aubry	234 158 157 - 549
Mercier	188 214 198 - 600
Totaux	941 888 908 - 2137
M.A.A.A. ROUGE	
Moir	158 173 216 - 547
Buckle	152 157 129 - 438
Kyle	137 149 183 - 469
Hughes	175 168 144 - 487
Eaves	194 183 173 - 550
Totaux	816 830 845 - 2491
M.A.A.A. Reds gagne 3 parties.	

Les novices au M.A.A.A.

Voici la liste des noms de ceux qui prendront part à la semi-finale et à la finale du tournoi de boxe pour les commentants, dont les préliminaires furent tenus samedi dernier au M.A.A.A. Cette finale et semi-finale auront lieu samedi soir au M.A.A.A., dans le gymnase.

Le premier combat commencera à 8 heures 15 p.m. précises. Ceux qui ont pris part aux combats de samedi soir dernier et qui furent éliminés seront admis gratuitement samedi prochain.

108 livres. — Gordon Rennie vs H. Giguère; J. Connolly vs W. Duff.

115 livres. — J. Wright vs Byc; F. Waring vs B. Nole.

118 livres. — G. Sauvé vs R. Boudin; F. Martin vs gagnant de Sawden; G. Mallett vs I. Taylor; L. Martyn vs gagnant de Mallett-Taylor.

126 livres. — R. Dorval vs J. Graham; G. Senior vs A. Dunn.

135 livres. — E. Holt vs E. Houle; R. McNeil vs L. Robitaille.

147 livres. — E. Maynard vs W. Gallery.

160 livres. — G. Vavillard vs C. McDonald; R. Reddy vs gagnant.

Au Delorimier dimanche prochain

Deux matchs des plus importants seront disputés dimanche prochain, au parc Delorimier, et les amateurs de chevaux verront dans le premier match Lady Walford, contre Leonard S., aux prises. Ce match sera pour une bourse de \$100.00 offerte par le club Excelsior-Henderson et un pari très élevé entre les propriétaires de ces chevaux bien connus.

Le deuxième match sera entre Judge Ormond et Reproachful qui, récemment, gagnant une bourse de \$3,000.00 à Malone, New-York, battant les meilleurs chevaux de l'est des Etats-Unis. Reproachful fit le mille à Malone en 10.1-4, et ce match devrait être des plus intéressants pour les connaisseurs.

Les organisateurs en plus de ces deux matchs qui seront disputés trois dans cinq, à la demande des intéressés, ont ajouté une classe spéciale qui mettront aux prises les chevaux suivants:

Bourse \$150.00. A.S. Marque Jr.; E.M. Savoy; King Gazette; B.W.G.; E. M. Volo; Charlie Mac; Bening; Todd; Sed Forrester; Colonel Oxworthy et autres dont les entrées seront annoncées demain.

De manière à satisfaire les amateurs de chiens, une course entre chiens Whippets sera aussi au programme avant les chevaux. Il y aura aussi trois courses de motocyclettes et le programme commencera à 4 heures précises, de manière à ne retrancher aucun numéro au programme.

Félix Saint-Vincent a accepté la position de jockey au départ et le programme promet d'être des plus intéressants.

Pour informations s'adresser à Jos. Lamarre, 2081, rue Bleury, téléphone Plateau 3458, ou à Félix St-Vincent.

Le carnaval des sports d'hiver

IL SERA TENU SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION DES SPORTS D'HIVER DU 20 JANVIER AU 23 FÉVRIER. — UNE PARADE AUX FLAMBEAUX.

Le comité exécutif des Sports d'Hiver s'est réuni hier après-midi pour discuter les événements de l'hiver prochain concernant les sports d'hiver. Après une longue discussion on en vint à décider que la saison proprement dite des sports d'hiver serait du 20 janvier au 23 février inclusivement. Comme on le sait c'est entre ces deux dates qu'ont lieu les fêtes de Washington et de Lincoln. Ainsi, les américains en profiteront pour faire un petit voyage jusqu'en Canada afin de profiter des joyeux avantages des sports d'hiver.

Bien que la saison proprement dite ait été fixée du 20 janvier au 23 février, il ne faut pas croire que c'est seulement dans ce temps-là qu'on peut faire des sports d'hiver. Le comité recommande la pratique des sports d'hiver à partir de Noël jusqu'au commencement du mois de mars, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il y ait de la bonne neige.

Il a été décidé que la soirée de la grande parade aura lieu mardi soir le 20 janvier. Quant aux détails de cette grande parade, qui serait probablement des mêmes que celles de l'an dernier qui a obtenu un si grand succès, ils seront publiés plus tard. Pour terminer la saison proprement dite il y aura un grand carnaval, trois jours durant, c'est-à-dire samedi, dimanche et lundi les 21, 22 et 23 février.

Le comité déclara qu'il avait remarqué que la publicité qu'on avait donnée aux sports d'hiver durant les deux dernières années avait fait beaucoup de bien et il en sentait déjà les effets bienfaisants. Les demandes sont venues beaucoup plus à bonne heure que d'ordinaire. Les agences de voyage ont déjà commencé à publier des pamphlets, dans lesquels ils annoncent des voyages de fin de semaine à Montréal durant la saison des sports d'hiver, et pour ce, ils fixent un prix spécial, toutes dépenses comprises.

Étaient présents à cette assemblée M. W. L. Granger, président, Donald Raymond, C. E. Gault, P. Douglas, M. Henderson, M. Nothier, et J. J. Fitzgerald.

Joliet perd sa mère

Ottawa, 30. I.S.P.C. — Mme Azilda (Lavoie) Joliet, mère d'Aurèle Joliet, l'étoile du Canadian, et épouse de l'inspecteur des détectives d'Ottawa, Emile Joliet, est décédée hier soir, à l'âge de 51 ans.

Clovis Durant contre Paluso

Le promoteur Moore ne veut pas rester inactif cette saison et il a l'intention d'organiser à chaque semaine des séances de boxe au Monument National. Hier il a décidé M. Gibbs, le gérant de Clovis Durant, à faire battre son protégé avec Emile Paluso dans un combat de dix rounds qui aura lieu le 10 novembre prochain. C'est une autre belle rencontre en perspective.

Neuf inculpés dans le vol des sacs de malle

L'agence de détectives MacNorth a arrêté depuis une semaine neuf personnes sur l'accusation d'avoir participé au vol des sacs de malle, rue Saint-Jacques, le 5 août dernier. Les inculpés sont George Bark alias Barker, alias Baker, arrêté à Saratoga Springs, Lester Benson, arrêté à New-Haven, Dan McLaughlin, Benny, McLaughlin, Nathan Goldberg, Thomas Sandford, Paul Logan, Anna alias Teddie Lewis et Hazel Jefferson. Goldberg a été arrêté rue-Milton. Il s'est enfui par la fenêtre de son logis, mais il a été appréhendé par l'agent Ennis. Une courte bataille s'est ensuivie et finalement Goldberg a été ligotté. L'agent Ennis a reçu une blessure à la figure mais de peu de gravité.

Lors du vol des sacs de malle, une somme de \$35,000, avait été volée.

Les courriers pour Mackenzie

Ottawa, 30. — Le ministère des postes a fait des arrangements pour le service des correspondances pendant l'hiver de 1924-25, à destination des endroits situés dans le district de la rivière Mackenzie.

1. Les courriers quitteront Edmonton les 24 novembre, 8 décembre 1924 et les 26 janvier, 23 février, 26 janvier, 9 février, 23 février, 9 mars, 30 mars 1925 pour Fort McMurray, Fort Chipewyan, Fort Fitzgerald et Fort Smith.

2. Les courriers quitteront Edmonton les 24 novembre, 29 décembre 1924 et les 26 janvier, 23 février, 30 mars 1925 pour Fort Resolution.

3. Les courriers quitteront Edmonton les 24 novembre, 29 décembre 1924 et les 26 janvier, 23 février, 30 mars 1925 pour Fort Resolution.

4. Les courriers quitteront Edmonton les 24 novembre, 29 décembre 1924 et les 26 janvier, 23 février, 30 mars 1925 pour Fort Resolution.

Oeuvres économiques

Le Cercle d'études du Comité des Oeuvres économiques tiendra son assemblée mensuelle dimanche le 2 novembre prochain, à quatre heures de l'après-midi, au secrétariat de la Fédération Nationale, chambre 3, Monument National.

Les conseillers des associations professionnelles sont priés d'assister en très grand nombre, ainsi que les personnes qui s'intéressent aux questions économiques.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série. 80c. franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

British Consols Cigarettes

On les fume partout

12 pour 15¢ 20 pour 25¢

La plus grande marque indépendante en Amérique

Visitez nos Pépinières et Plantez cet Automne

Nos arbres, arbustes, conifères, rosiers, plantes vivaces sont acclimatés, rustiques, cultivés chez nous et garantis frais et sains.

Création de parcs et jardins, plans et devis gratuits.

J. P. THOMAS
Horticulteur-paysagiste, propriétaire de pépinières
3526, BOULEVARD ST-LAURENT et LAVAL-SUR-LE-LAC
ADRESSE POSTALE: Boîte 2007, Montréal. Tél. Calanet 2307.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

NORAIRES DE LA BANLIERE, 1924 (LIGNE DE LACHINE)

De la St-Paul, service de 15 minutes à partir de 5.05 a.m.

De la Place d'Armes (Bureau du Poste), service de

15 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
7 minutes de 6.05 a.m. à 6.33 a.m.
15 minutes de 6.40 a.m. à 7.08 a.m.
7 minutes de 7.20 a.m. à 7.48 a.m.
15 minutes de 7.55 a.m. à 8.23 a.m.
40 minutes de 8.30 a.m. à 12.40 a.m.

Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.

De Lachine (Stoney Point) service de 15 minutes de 5.30 a.m. à 5.45 a.m.
7 minutes de 5.45 a.m. à 6.00 a.m.
15 minutes de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
7 minutes de 6.25 a.m. à 6.40 a.m.
15 minutes de 6.45 a.m. à 6.60 a.m.
40 minutes de 6.65 a.m. à 12.40 a.m.

Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

De BORDEAUX, service de 10 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.
15 minutes de 6.05 a.m. à 6.30 a.m.
15 minutes de 6.35 a.m. à 7.00 a.m.
15 minutes de 7.05 a.m. à 7.30 a.m.
15 minutes de 7.35 a.m. à 8.00 a.m.
15 minutes de 8.05 a.m. à 1.07 a.m.

Dernier tramway partira de Bordeaux à 1.07 a.m. pour jusqu'à Aboulevard seulement de Montréal-Nord, service de 10 minutes de 5.35 a.m. à 5.45 a.m.
15 minutes de 5.45 a.m. à 6.00 a.m.
15 minutes de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
15 minutes de 6.25 a.m. à 6.40 a.m.
15 minutes de 6.45 a.m. à 6.60 a.m.
40 minutes de 6.65 a.m. à 12.40 a.m.

Les tramways partent de Montréal-Nord à 1.02 a.m. et 1.15 a.m. pour jusqu'à Aboulevard seulement de Montréal-Nord, service de 10 minutes de 5.30 a.m. à 5.45 a.m.
15 minutes de 5.45 a.m. à 6.00 a.m.
15 minutes de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
15 minutes de 6.25 a.m. à 6.40 a.m.
15 minutes de 6.45 a.m. à 6.60 a.m.
40 minutes de 6.65 a.m. à 12.40 a.m.

Dernier tramway pour Cartierville, 1.45 a.m.

De Cartierville, service de 15 minutes de 3.50 a.m. à 6.30 a.m.
15 minutes de 6.35 a.m. à 8.00 a.m.
15 minutes de 8.05 a.m. à 12.15 a.m.
30 minutes de 12.15 a.m. à 1.45 a.m.

Dernier tramway de Cartierville, 1.45 a.m.

De BOUT DE L'ILE, service de 30 minutes de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.
Du Bout de l'île, service de 60 minutes de 8.00 a.m. à 2.00 p.m.
30 minutes de 2.00 p.m. à 7.00 p.m.
60 minutes de 7.00 p.m. à 12 minuit

DU BOUT DE L'ILE

Service de 30 minutes de 6.00 a.m. à 9.00 a.m.
60 minutes de 9.00 a.m. à 3.06 p.m.
30 minutes de 3.06 p.m. à 6.00 p.m.
60 minutes de 8.00 p.m. à 1.00 a.m.

DE TRELAULTVILLE

Service de 15 minutes de 5.00 a.m. à 8.20 a.m.
30 minutes de 8.20 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12 minuit

POINTE-AUX-TREMBLES via Notre-Dame Du coin de Notre-Dame et lère avenue: service de 15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.50 p.m. à 6.45 p.m.
7 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.20 a.m.

Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m. Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m. Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m. Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chambre 707, Immeuble "Power" RAC. T.P. E. 5153. Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4062-3
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L. B.

ALDERIC BLAIN, B.A., I.L.L.

AVOCAT
Bureau du jour: 50 rue Notre-Dame ouest Immeuble Duluth, chambre 21
Aviser légal de l'Association des Honoraires d'Affaires de Montréal-Nord.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS
Chambre 708 Immeuble "Power" 83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT
Études Forest, Lalonde, Coffin et Rivard, Édifice du Crédit Foncier - Montréal. Résidence, téléphones Est 1281.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 5154. 25, rue St-Jacques P. St-Germain, L.L. L., Guérin L.L. J., P. Raymond, L.L. J.

VANIER & VANIER

AVOCATS
Amateur Vanier 747 Main 2632. Guy Vanier 97 rue St-Jacques

JEAN-C. MARTINEAU

AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Vassilios, 80, rue Saint-Jacques MONTREAL

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 470 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent Immeuble Morin, 111 Côte de la Montagne Téléphone 212 et 213

W. F. MERCIER, B. A. LL. L.

AVOCAT-PROCUREUR
Étude Mercier, Mergier et Sauvage 714, St-Jacques, Main 8297
1655 Papineau, Amherst 5745
Bureau du soir.

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L.

AVOCAT
30, St-Jacques - Tél. Main 4062

Arthur Laramée

AVOCAT
180, rue Saint-Jacques - Montréal

PAUL GAUTHIER, B. A., LL. B.

NOTAIRE - C. C. S.
195 EST. SAINT-CATHERINE, MONTREAL.

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant)
Chambre 315
Édifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes - Tél. Main 491

PETRIE, RAYMOND & CIE

COMPTABLES CERTIFIÉS VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, L.A., A.-J.-M. Petrie, L.A. Suite 308-910 125, rue St-Jacques Montréal T.P. MAIN 5758

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 53, rue St-Laurent, 5, rue Clark
MONTREAL, Q.C.
Téléphones: Plateau 2217-22

A LORETTEVILLE

Le préfet du comté de Québec démissionne comme employé civil pour protester contre le maigre traitement de ces fonctionnaires

A la mise en nomination dans le comté de Québec hier, M. Antoine Rivard a lu la lettre que M. J. Arthur Gauthier vient d'adresser au premier ministre — L'assemblée a été plutôt turbulente — M. Galipeault peut difficilement parler, à cause des interruptions — Le candidat oppositionniste a la palme — M. Ernest Tétréau doit s'interrompre à cause des interrupteurs.

QUEBEC, 30 (D.N.C.) — M. Antonin Galipeault, ministre des travaux publics et du travail, M. E. Bédard, candidat libéral dans le comté de Québec, et M. H.-E. Lavigne, député fédéral, ont eu une piètre réception hier à l'assemblée contradictoire de Loretteville. En fait, M. Lavigne n'a pu dire que quelques mots. M. Galipeault a été interrompu durant les deux discours qu'il a prononcés et M. Bédard, seul, a pu dire quelques mots que l'assistance a écoutés paisiblement.

M. Ludger Bastien, demeurant à Loretteville et donant de l'emploi à plus de 400 familles dans ce district, avait la majorité de l'assemblée en sa faveur. Il fut l'objet d'applaudissements nombreux et prolongés et on lui a présenté une gerbe de fleurs lorsqu'il s'est levé pour parler.

Sept orateurs ont adressé la parole au cours de cette assemblée contradictoire où environ cinq mille personnes étaient présentes. Les orateurs étaient MM. Bédard, Bastien, Rivard, Galipeault, Tétréau, Bray, M. Galipeault a terminé l'assemblée, mais son second discours, comme son premier, a été très souvent interrompu.

M. Rivard avait lancé une "bombe" en donnant lecture d'une lettre de M. J.-A. Gauthier, employé civil préfet du comté de Québec, maire de Sillery et libéral reconnu de tous. Voici le texte de cette lettre adressée à M. Ludger Bastien:

Quebec, 28 octobre 1924. Monsieur Ludger Bastien, Candidat dans la lutte électorale, Comté de Québec.

Monsieur, Je vous inclus copie d'une lettre que j'adresse à l'honorable premier ministre, laquelle vous pourriez servir dans la présente lutte si elle peut vous être utile.

Voire dévoué, (Signé) J.-A. Gauthier, Préfet du comté de Québec, LA LETTRE DE DEMISSION DE M. J.-A. GAUTHIER

A l'hon. Alex. Taschereau, Premier ministre de la province, Québec.

Je vous donne par les présentes, ma démission comme employé civil du département de la colonisation. J'appartiens à la classe des petits, des humbles et des pauvres, de ceux-là qui n'ont pas la garantie du lendemain.

Vous payez à cette classe qui travaille pour vous des salaires de famine, à l'exception des gros salés des sous-secrétaires et des chefs de département. Nous vous avons demandé à maintes et maintes reprises d'améliorer le sort de tous ces humbles employés à qui il est impossible de vivre avec le salaire que vous leur payez.

Vous n'avez jamais voulu améliorer leur sort. J'ai toujours été libéral, je suis maître de la paroisse de Sillery et préfet du comté de Québec dans lequel il y a actuellement une élection partielle.

Je vous donne ma démission pour reconquérir ma liberté de pensée, de parole et d'action, pour me rallier à la candidature oppositionniste de M. Ludger Bastien.

Je reste libéral. J'ai connu les grands chefs de mon parti et je sais que Mercier et Laurier se penchaient avec sollicitude vers l'employé pauvre et sans ressources, alors que vous le foutez au pied.

Tel que le veut l'art. 696, S.R.Q. 1909, vous voudrez bien me faire remise de la somme que j'ai versée au fonds de pension.

Veuillez me croire, monsieur le premier ministre, Votre très humble serviteur, (Signé) J.-A. Gauthier, Préfet du comté de Québec.

Sur la proposition de M. H.-E. Lavigne, MM. A. Verret, maire de Loretteville et I. Falard, maire de St-Ambroise, président l'assemblée.

M. EPHRAÏM BÉDARD M. E. Bédard, candidat libéral, est le premier orateur. Il rappelle ses lites passées pour le parti et se dit confiant dans les résultats de la lutte présente. Il reconnaît les qualités morales de son adversaire, M. Bastien, qui fait une lutte loyale. M. Bédard, avocat, rappelle que des avocats ont été élus dans le comté et ont fait du bien à leurs électeurs. Il répète qu'il doit son instruction à un bon prêtre, aujourd'hui il vient mettre ses talents et sa situation au service du comté à qui il doit tout. Il ne veut pas faire de personnalités mais dit en passant qu'il n'est pas fils à papa ni fils de juge.

M. Ludger Bastien M. Ludger Bastien, candidat oppositionniste, est l'orateur suivant. Il remercie d'abord M. Gauthier, maire de Sillery, employé civil et libéral qui lui a envoyé une lettre dans laquelle il dit qu'il est aux côtés de M. Bastien jusqu'à la fin de la lutte.

M. Bastien déclare qu'il est dans la lutte électorale parce que des libéraux lui ont demandé de prendre leurs intérêts. Il représente les intérêts des cultivateurs et des ouvriers et n'ira pas à la chambre seulement pour défendre le gouvernement. Au sujet des octrois agricoles, M. Bastien dit que 50 à 60 pour cent vont en salaires.

Il veut de bons salaires pour les employés civils et reproche à M. l'assesseur d'employer plus de 50 membres de sa famille.

M. Bastien ajoute que le gouvernement avec le chiffre d'affaires qu'il fait avec les boissons devrait annoncer un surplus de 10 millions. Et si M. Meighen a imposé une taxe sur les boissons les libéraux actuellement au pouvoir ne l'ont pas encore enlevée.

Si M. Bédard se vante d'être né dans le comté, ce n'est pas sa faute et il n'y est pas demeuré; lui, M. Bastien y est né et y demeure.

M. Bastien dit que ses mots en anglais puis M. Lavigne soulève quelques protestations en disant que M. Bédard sera le futur député. Des auditeurs réclament M. Bastien.

On demande à M. Lavigne de parler de politique provinciale, alors qu'il avait voulu parler de Meighen. Le député fédéral du comté de Québec se retire en disant que M. Sauvé ne propose rien pour remplacer la loi des li- queurs et la loi de l'Assistance publique.

M. ANTOINE RIVARD M. Antoine Rivard lui succède. Son plus grand motif de fierté et de noblesse est d'être le fils d'un père aussi digne. M. Rivard répond ainsi à l'allusion faite par M. Bédard qui avait parlé de fils à papa.

Il lit ensuite la lettre de M. Gauthier au premier ministre, M. Taschereau. Des applaudissements prolongés ouignent cette lettre de M. Gauthier.

M. Rivard ajoute en commentaires qu'il est temps pour les libéraux de se lever pour demander un salaire raisonnable. Il dit qu'il y a un ministre du gouvernement, M. Galipeault, "Montrez-le", dit-il à ses voisins, "pour qu'on le voie. Il me reproche peut-être d'être bien jeun pour parler à son sujet mais il ne me reprochera jamais de m'être battu contre mon parti." (App.)

M. Rivard parle de la loi des li- queurs et rappelle le souvenir de l'apôtre qui s'est battu pour que son peuple connaisse l'administration de ses finances et dit que le gouvernement cache ses profits des li- queurs.

M. Rivard défend la liberté de la presse et reproche à M. Taschereau d'avoir écrit une lettre au cardinal Bégin au sujet de l'Action Catholique et parlé de menace d'un parti anticlérical; il reproche aussi à M. Taschereau d'avoir refusé d'assister à la bénédiction des cloches de la Basilique.

M. Rivard a cessé de parler mais le réclame de nouveau. Il rappelle le souvenir de la tribu huronique qui la première a aidé les découvreurs de la patrie et demandé aux électeurs du comté de Québec d'élire un représentant de cette nation, M. Bastien, et de payer ainsi une dette de reconnaissance.

M. ANTONIN GALIPEAULT M. Galipeault, ministre des travaux publics, dit que M. Rivard a fait des li- queurs le sujet de son discours mais qu'il y a d'autres questions plus importantes que celles-là pour la province.

On interrompt M. Galipeault et le président, M. Verret, demande aux interrupteurs de laisser parler M. le ministre.

Celui-ci dit que depuis 27 ans le gouvernement a toujours conduit la province à bon port mais que les adversaires ont toujours demandé la place. Les libéraux sont attaqués mais ils sont élus dans les campagnes.

"Vous êtes pas élus, vous les achetez", dit un interrupteur. Et M. Galipeault dit que les ministres n'ont pas besoin de la politique pour vivre et que personne ne peut attaquer leur réputation: "Vous êtes des Enfants Jésus", crie-t-on. Et M. Galipeault rappelle le souvenir de Laurier, de Borden, de Meighen, "Provincial", crie-t-on de nouveau.

M. Galipeault parle alors de MM. Fivon, Pelletier, Leblanc... On crie "Hourra pour Bastien". Le ministre dit que M. Sauvé a fait battre les candidats ouvriers élus dans Mont- réal: "Parce qu'ils étaient à quatre pattes", dit un auditeur. On crie "Hourra pour Bastien" et M. Galipeault dit qu'il ne continuera pas.

LA NAVIGATION

De Vancouver en Orient

QUATRE NAVIRES DE NOTRE MARINE MARCHANDE CANADIENNE FERONT LE SERVICE ENTRE VANCOUVER, YOKOHAMA ET SHANGHAI — LES REVENDICteurs d'HALIFAX — LE MEGANTIC FERA SON DERNIER DEPART DE MONTREAL SAMEDI

Le Canadian Inventor, le Canadian Prospector, le Canadian Spinner et le Canadian Winner feront le service international et oriental de la marine marchande canadienne. Ces navires se rendront à Vancouver et de là à Yokohama et à Shanghai. Ils reviendront à Halifax en passant par Vancouver.

Le Canadian Inventor partira d'Halifax le 20 décembre et inaugurera ce service. La marine marchande canadienne maintiendra tous ses services, cet hiver.

Le nouveau service Vancouver-Californie-Mexique-Amérique Centrale sera inauguré ces jours-ci.

DERNIER VOYAGE DU "MEGANTIC" Quand il appareillera, samedi matin, le Megantic, de la compagnie White-Star Dominion aura fait son dernier voyage à Montréal cette année. La compagnie affectera le Megantic à plusieurs croisières l'hiver prochain.

Le nouvel appareil de télégraphie sans-fil dont est muni le Megantic permet de transmettre plus de cent mots à la minute.

CONCERT AUX MARINS Le concert annuel que les commissaires du port de Montréal offrent aux marins a eu lieu hier soir au Catholic Sailors' Club. Le lieutenant-colonel E. A. Williams, chef de la police du port, présidait la soirée. Les artistes au programme étaient Mlle Rita Tiffany, Mlle Walker, MM. E. Round, Bert Mason, C. Appeldoorn et Mlle Carl Fredericks. Le capitaine Cowley agissait comme directeur. Le programme comportait des tournois de lutte et de boxe sous la direction de James Hutchison, de Verdun.

A BORD DU HOMERIC Au nombre des passagers de l'Homeric qui est parti de New-York ce matin, sont M. E. M. Macdonald, ministre de la défense au parlement fédéral d'Ottawa, le pianiste Rachmaninoff et Mme Rachmaninoff.

MOUVEMENT DES NAVIRES Le "Montclair" du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec vers 8 heures de main matin et à Montréal vers 9 heures demain soir.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec vers huit heures demain soir.

Le "Regina" de la compagnie White Star Dominion, venant de Liverpool, de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir ou dimanche matin.

L'Antonia de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi après-midi et à Montréal dimanche matin.

Le "Montreal", du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec vers 7 heures samedi soir et à Montréal dimanche soir.

Le "Saturnia", de la compagnie Anchor-Donaldson, venant de Glasgow, doit arriver à Québec dimanche matin et à Montréal lundi matin.

Le "Bremen", du North German Lloyd, venant de Brême et en route pour New-York, fait escale à Halifax aujourd'hui.

L'Homeric de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, arrivera à New-York aujourd'hui.

Le "Colombo", de la compagnie Italia-America, venant de Naples, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Hellig Olav", de la Scandina- vian-American Line, venant de Christiania, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Fort Victoria", de la compagnie Furness-Bermuda, venant des Bermudes, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Berengaria", de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg doit arriver à New-York demain matin.

LA NAVIGATION

De Vancouver en Orient

QUATRE NAVIRES DE NOTRE MARINE MARCHANDE CANADIENNE FERONT LE SERVICE ENTRE VANCOUVER, YOKOHAMA ET SHANGHAI — LES REVENDICteurs d'HALIFAX — LE MEGANTIC FERA SON DERNIER DEPART DE MONTREAL SAMEDI

Le Canadian Inventor, le Canadian Prospector, le Canadian Spinner et le Canadian Winner feront le service international et oriental de la marine marchande canadienne. Ces navires se rendront à Vancouver et de là à Yokohama et à Shanghai. Ils reviendront à Halifax en passant par Vancouver.

Le Canadian Inventor partira d'Halifax le 20 décembre et inaugurera ce service. La marine marchande canadienne maintiendra tous ses services, cet hiver.

Le nouveau service Vancouver-Californie-Mexique-Amérique Centrale sera inauguré ces jours-ci.

DERNIER VOYAGE DU "MEGANTIC" Quand il appareillera, samedi matin, le Megantic, de la compagnie White-Star Dominion aura fait son dernier voyage à Montréal cette année. La compagnie affectera le Megantic à plusieurs croisières l'hiver prochain.

Le nouvel appareil de télégraphie sans-fil dont est muni le Megantic permet de transmettre plus de cent mots à la minute.

CONCERT AUX MARINS Le concert annuel que les commissaires du port de Montréal offrent aux marins a eu lieu hier soir au Catholic Sailors' Club. Le lieutenant-colonel E. A. Williams, chef de la police du port, présidait la soirée. Les artistes au programme étaient Mlle Rita Tiffany, Mlle Walker, MM. E. Round, Bert Mason, C. Appeldoorn et Mlle Carl Fredericks. Le capitaine Cowley agissait comme directeur. Le programme comportait des tournois de lutte et de boxe sous la direction de James Hutchison, de Verdun.

A BORD DU HOMERIC Au nombre des passagers de l'Homeric qui est parti de New-York ce matin, sont M. E. M. Macdonald, ministre de la défense au parlement fédéral d'Ottawa, le pianiste Rachmaninoff et Mme Rachmaninoff.

MOUVEMENT DES NAVIRES Le "Montclair" du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Québec vers 8 heures de main matin et à Montréal vers 9 heures demain soir.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, venant de Hambourg, de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec vers huit heures demain soir.

Le "Regina" de la compagnie White Star Dominion, venant de Liverpool, de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec samedi matin et à Montréal samedi soir ou dimanche matin.

L'Antonia de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à Québec samedi après-midi et à Montréal dimanche matin.

Le "Montreal", du Pacifique Canadien, venant de Glasgow et de Belfast, doit arriver à Québec vers 7 heures samedi soir et à Montréal dimanche soir.

Le "Saturnia", de la compagnie Anchor-Donaldson, venant de Glasgow, doit arriver à Québec dimanche matin et à Montréal lundi matin.

Le "Bremen", du North German Lloyd, venant de Brême et en route pour New-York, fait escale à Halifax aujourd'hui.

L'Homeric de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, arrivera à New-York aujourd'hui.

Le "Colombo", de la compagnie Italia-America, venant de Naples, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Hellig Olav", de la Scandina- vian-American Line, venant de Christiania, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Fort Victoria", de la compagnie Furness-Bermuda, venant des Bermudes, arrive à New-York aujourd'hui.

Le "Berengaria", de la compagnie Cunard, venant de Southampton et de Cherbourg doit arriver à New-York demain matin.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Téléphone EST 8000

Samedi la Toussaint le Magasin Est Fermé Toute la Journée

Une offre surprenante difficile à égaler

100 Paletots d'Hiver pour Hommes Valeurs régulières de 30.00 et 19.50 même de 37.50, pour



Vous ne pouvez pas juger de ces paletots par le prix de cette vente; il vous faut palper le tissu, examiner le fini, la confection et la demi-doublure en soie, pour vous rendre compte de leur valeur. Venez examiner ces paletots en tweed anglais à envers carreaux, venez examiner les détails de la confec- tion, le soin minutieux apporté à chaque détail; venez examiner les jolies nuances pâles et foncées; venez faire la comparaison de ces excellents paletots des modèles les plus populaires et vous vous convaincrez que nous vous offrons une valeur sans éga- 19.50 le à... —Aurez-de-chaussée

Complets à 2 Culottes et Pardessus pour Garçons 12.95

COMPLET en tissu tout laine; ou anec gris et brun chinées; les deux culottes entièrement doublées; âges: 9 à 17 ans. PARDESSUS en tweed de fantaisie tout laine; ou frise gris ou brun; doublure en tweed; grand col; poches et grande ceinture. SPECIAL DU MATIN CULOTTES droites en serge chevrotte bleu marine, pour garçonnets de 5 à 9 ans; qualité de 1.25 pour... 79 Au premier, en haut.

Articles pour Garçonnets BLOUSES en tissu à rayures de couleur; coupe ample et parfaite; poches sur le côté; manchette à un bouton; âges: 6 à 16 ans... 59 GANTELETS en cuir souple; bonne doublure chaude; manchette large garnie de frange; toutes les pointures; la paire... 95 CHANDAILS en laine; tricot souple; modèle sans manche; nuances: gris, bleu, brun, beige avec bordure de couleur faisant contraste; pointure: 24 à 32... 1.19 —Au rez-de-chaussée

Articles pour Hommes Récemment arrivé un lot de CHAPEAUX en velours dans les formes et nuances les plus nouvelles pour l'hiver, telles que: gris perle, gris radium, beige et noir... 4.95 ASSORTIMENT DE CASQUETTES très complet; pesant pour l'automne et l'hiver; modèles avec ou sans bande de fourrure; pour protéger les oreilles... 1.50, 1.75 et 2.00 —Au rez-de-chaussée

Cravates en Soie et Laine 79 Choix de jolis modèles de moyenne largeur et grande variété des nuances les plus populaires.

CHACUNE DE CES 2400 PAIRES DE GANTS ET MITAINES Pour Hommes devraient se détailler 2.50, 3.00, 4.00 et 1.69 5.00; nous vous offrons le choix à...

Voici la plus belle occasion de la saison pour acheter vos gants d'hiver: 200 douzaines de gants en "cape", mocha ou suède brun ou gris; tous parfaits et doublés en fourrure, en laine ou en soie.

Le lot comprend aussi des mitaines noires ou brunes doublées en laine; pointure 7 1/2 à 10 1/2. Vous feriez bien de ne pas manquer cette vente, car vous ne pourrez probablement plus durant la présente saison vous procurer de semblables gants à un semblable bas prix.

Drap Nap 54 pouces Un tissu pesant et chaud pour manteaux de fil- lettes et paletots de garçons; nuances: bleu marine, brun phoque et sable; rég. 2.49 la vge, vendredi 1.49

Drap Couverte 54 pouces Texture tout laine; un tissu chaud et confort- able pour manteaux; nuances: écarlate, cardinal, vieux rose, sable et bleu marine; rég. 2.50 pour 1.89

"Dreamette" circulaire (36 pces) Une nouveauté en tis- su de soie tricot, appro- prié pour sous-vête- ments, etc., etc., nuan- ces: chair, mauve, ivoi- re et rose; rég. 98 1.50 la verge pour

Crêpe Plat Broché 38 pouces Texture tout soie dans un choix de deux jolis dessins, pour blouses ou robes; régulier 2.95 3.95 la vge pour —Au rez-de-chaussée

Gantelets en pure laine, marque Ballantyne, pour dames et fillettes; nuances: loyat, bruyère, gris, marine, gris pâle, brun, blanc et cardinal; toutes les pointures; qualités de 1.25 et 1.50, pour... 89 —Au rez-de-chaussée

Bas Full Fashioned, en cachemire tout lai- ne, marque Mercury, et BAS en cachemire et soie, pour dames; nuances: beige, gris pâle, pigeon, sable, ponce, Log Cabine et brun; pointure: 8 1/2 à 10; qualité de 1.50, pour... 98

Parapluies pour dames; bon- ne couverture en fil et soie; 23 pou- ces; monture paragon; nuances: violet, noir, vert et bleu marine; choix de jolis manches avec cour- roie en cuir ou anneau; qualité de 5.00 pour... 2.98 —Au rez-de-chaussée

Un Magnifique Spécial NAPPES NON BLANCHIES pour table de cuisine; qualité pesante; bordure rouge autour; dimen- sions: 54 x 54 pouces; tant que le lot dure- ra, chacune... 1.19 —Au premier, en haut

SPECIAL DE 9 HEURES A MIDI SAVON BABY OWN... 3 pour .21 Pas de commande postale, téléphonique ou contre remboursement (C.O.D.) 1 lot seulement à chaque client avec comman- de au rayon des remèdes brevetés. —Au rez-de-chaussée

Chocolat au Lait de Cowan Dernière chance de vous procurer ce fameux chocolat à un aussi bas prix, auquel nous vous l'offrons. La livre assortie: emblèmes, fèves, dragées, etc., régulier .60, vendredi... 39 CHOCOLAT AU LAIT avec pistaches; rég. .60 la lb, vendredi... 39 CHOCOLAT Royal Jewell; régulier .60 la lb, vendredi... 39 Les délicieux Toffee Roll de Allen, ven- dredi, spécial la lb... 49 Strictement frais étant fabriqués dans notre ma- gasin. —Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE Rue Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.